SEXUALITÉ ET MARIAGE: BIBLE, FAMILLE, SEXOLOGIE (1)

Roger Eykerman

M
248.4
Ey97sb
1993

Mennonite Historical Library
Goshen College, Goshen, Ind.

N° 1/1993 Prix TTC : 40 FF

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

Revue trimestrielle

SEXUALITÉ ET MARIAGE

BIBLE, FAMILLE, SEXOLOGIE (1)

par Roger EYKERMAN
avec la participation de
Christian KLOPFENTSTEIN
Robert SOMERVILLE

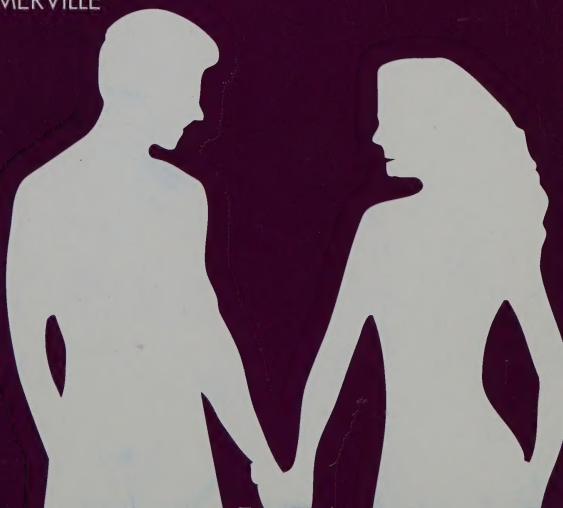

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

N°1/1993

SEXUALITÉ ET MARIAGE

BIBLE, FAMILLE, SEXOLOGIE (1)

par Roger Eykerman
avec la participation de
Christian KLOPFENSTEIN
Robert SOMERVILLE

Mennonite Historical Library
Goshen College, Goshen, Ind.

Diffuseur pour la Belgique :
Editions «Le Phare»
(Association sans but lucratif)
5620 FLAVION-FLORENNES

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

M
248.4
Ey 975b
1993

Revue trimestrielle complémentaire
au mensuel «CHRIST SEUL».

Administration générale :
EDITIONS MENNONITES
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD
CCP DIJON 1972.81 Z

Directeur de la Publication :
Daniel Muller
Tél. : 25 92 90 59

Tarifs des abonnements :
4 numéros annuels : 140 FF.

Abonnement jumelé
pour CHRIST SEUL et LES CAHIERS : 360 FF.

Conditions générales :
Ces prix s'entendent TTC (TVA 2,10 %). Port en sus.
Paiement à réception de facture par chèque bancaire
ou virement postal à l'ordre des Editions Mennonites.
Pour l'étranger, paiement par virement
international ou chèque en FF.

Toutes les commandes sont à adresser au bureau de
CHRIST SEUL
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD (France)

SOMMAIRE

Préface
par Christian Klopfenstein 5

Sexualité et Mariage
par Roger Eykerman

Avant propos 7

I. Idées vraies et fausses
— Introduction 11
— La place de la femme dans la société 14
— Sexualité – plaisir – péché 20
— Amour et procréation 26
— La morale sexuelle 29
— Le souci du corps 32
— Conclusion du chapitre 36

II. Le mariage
— Introduction 37
— L'institution du mariage 38
— Les objectifs du mariage biblique 42
— Monogamie et polygamie 45
— L'âge du mariage 47
— Le choix du conjoint 49
— La virginité 55
— La cérémonie du mariage 57
— Le symbolisme religieux du mariage 59
— Les aléas du mariage 62
— Conclusion du chapitre 67

Amour et Vie
par Robert Somerville 69

Informations SIDA
IDEA n°2 février 1993 93

A PARAÎTRE ULTÉRIEUREMENT :

III. La vie conjugale

— Introduction
— La relation conjugale
— L'entente dans le couple
— Le partage des tâches
— Procréation et stérilité
— L'éducation des enfants
— Conclusion

IV. Autour du mariage

— Introduction
— La famille
— Relations familiales autres que conjugales
— Le veuvage
— Le divorce
— Le remariage
— Le célibat
— Conclusion

V. Sexe et morale

— Introduction
— Pudeur et nudité
— La prostitution
— Déviations – perversions – débauche
— L'homosexualité
— La masturbation
— Conclusion

VI. Sexe et morale

— Introduction
— Qui et quand consulter ?
— L'individu et le sexe
— Les problèmes sexuels du couple
— Les problèmes particuliers de monsieur
— Les problèmes particuliers de madame

Bibliographie

PRÉFACE

par Christian KLOPFENSTEIN

Nous remercions Roger Eykerman de nous avoir autorisés à publier son mémoire. Il paraîtra en trois volumes dans les Cahiers de Christ Seul.

Cette réflexion éclairée sur ce délicat sujet de la sexologie sera une base d'étude intéressante pour toute personne en recherche sur cette question. Nous remercions aussi tous ceux qui ont complété cette étude par un article : Monsieur Robert Somerville, Madame le Docteur Colette Nouyrigat-Chartres, Monsieur A. Lukasik.

Dans une période où les fondements spirituels et moraux sont ébranlés, où le sexe s'étale sur la place publique, où le mariage est contesté, il est utile de revenir aux enseignements de la Parole de Dieu. La sexualité est une grâce, un don de Dieu prévu pour le bonheur du couple. Le drame actuel, c'est que l'on oublie trop souvent que le plaisir sexuel n'est pas un dû, un but en soi, et qu'on ne peut voler la jouissance au tout de l'amour. Dans le plan divin, la sexualité est l'image de la relation de Dieu avec Son peuple. Elle est le couronnement d'un engagement responsable et adulte, d'un don total de soi définitif et sans contrainte. L'instinct sexuel reste humanisé lorsqu'il est intégré à un amour fidèle et authentique. Le Créateur a donné le cadre du mariage à la sexualité pour protéger le couple au niveau physique, affectif, moral, social et spirituel. Le mariage, alliance d'un homme et d'une femme devant Dieu et devant les hommes, est un acte social et spirituel qui demande à être sanctionné par les autorités compétentes.

La sexualité est source de bien des difficultés qui seront abordées avec réalisme et franchise dans ces trois fascicules.

Nous souhaitons que chacun puisse en retirer le maximum d'enseignement pour son propre épanouissement. A tous ceux qui souffrent d'échecs, de drames secrets, de blessures anciennes, de souvenirs traumatisants dans ce domaine, à ceux qui sont esclaves de passions et de déviations sexuelles, nous voulons dire que Jésus-Christ accueille tous ceux qui s'approchent de Lui avec humilité et foi. En Lui, il n'y a plus aucune condamnation.

Ton péché, c'est avant tout ton incrédulité, ta foi en l'homme et en toi-même. Le péché, dit Jésus, c'est "qu'ils ne croient pas en moi" (Jean 16:9). Qui que tu sois, quels que soient ton hérédité, ton passé, ton éducation, Jésus est capable de te délivrer et de te donner la vie en abondance. Regarde à la Croix où tout est accompli ; là tu verras la gravité et l'horreur du péché, mais aussi l'amour infini de Dieu.

La foi te permettra de te reposer sur Dieu, sur Son œuvre et Ses promesses, de cesser de combattre avec tes propres forces. La foi est aussi agissante : alors ne reste pas passif, mais confesse ce que Dieu dit, soumets-toi à son autorité afin d'avoir la force de résister au diable. Agis avec la force que Dieu donne à ceux qui veulent obéir. Ne perds pas courage dans le combat contre ton esclavage et ton péché. C'est humain de tomber, c'est diabolique de rester par terre, mais c'est toujours divin de se relever. Si mille fois tu tombes, relève-toi toujours avec la foi qu'un jour tu marcheras droit sur le chemin.

AVANT PROPOS

par Roger EYKERMAN

Pendant plus de 25 ans de travail à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de direction de camps de vacances d'adolescents, de conseil personnel à des paroissiens comme membre d'un conseil presbytéral, j'ai été souvent confronté à des situations dans lesquelles les problèmes liés à la sexualité tenaient une place importante. C'est donc avec beaucoup d'intérêt que j'ai pu saisir l'occasion d'une formation spécifique dans ce domaine. L'étude qui figure dans les pages suivantes, réalisée dans le cadre de la préparation au Diplôme Universitaire de Sexologie, s'inscrit dans une double démarche dont les deux aspects peuvent paraître contradictoires tant on a l'habitude de considérer en opposition ce qui relève de la science, je devrais plutôt dire des sciences, et ce qui relève de la foi.

La connaissance scientifique n'est pas absolue ni unique dès lors qu'on sort des domaines objectivement mesurables. Une vérité scientifique, affirme le physicien Louis Leprince-Ringuet dans "Des Atomes et des Hommes", est toujours partielle et réajustable. Nombre d'hypothèses n'ont jamais été démontrées. Aussi satisfaisantes soient-elles pour l'esprit, elles ne sont que des hypothèses et ne tiennent lieu de vérités que tant qu'une nouvelle hypothèse n'est pas venue les démoder. C'est particulièrement vrai dans le domaine des sciences humaines où la rigueur scientifique n'est pas toujours possible, ne serait-ce que parce qu'on ne peut faire totalement abstraction de la personnalité de l'observateur ni du poids des traditions sociales et des idées reçues.

La foi, de son côté, est souvent assimilée à la crédulité, à l'acceptation pour vraie de n'importe quelle affirmation gratuite et sans fondement. Certes, une démarche de foi n'est pas soumise à la rigueur scientifique du processus hypothèse vérification expérimentale. Mais, si elle accepte pour authentiques certaines révélations, c'est dans un système cohérent dans lequel des faits tangibles confirment des affirmations en elles-mêmes invérifiables. Cette démarche se rapproche de la démarche scientifique dans laquelle on n'est pas encore parvenu à prouver une hypothèse, mais où on l'admet tacitement parce que les effets constatés la rendent vraisemblable.

La sexualité, par sa présence dans tous les comportements humains, par sa richesse et sa complexité, par l'interaction du physiologique, du psychique, du social et du moral, est à ce carrefour des sciences et des croyances.

Mon objectif en faisant cette étude était donc double :

D'une part, et c'était là le but initial, apporter dans les milieux scientifiques, particulièrement de la médecine et de la psychologie, un éclairage sur l'enseignement biblique relatif au mariage et à la sexualité,

D'autre part, objectif secondaire chronologiquement, mais peut-être le plus important, apporter dans les milieux chrétiens pratiquants une vision des textes sacrés débarrassés du miroir déformant de vingt siècles de silence, de pruderie ou de tabous. En effet, c'est en cours de réalisation de cette étude qu'il m'est apparu que tout ce travail de recherche et de compilation pouvait aussi leur être utile.

Compte tenu de la diversité des publics concernés, cela semble un pari impossible de les atteindre et de les satisfaire dans un même document. Et pourtant ! La même réalité serait-elle vérité pour les uns et erreur pour les autres ? La sexualité

des uns serait-elle fondamentalement différente de celle des autres ?

La formation médicale ou psychologique, l'adhésion au système de valeurs proposé par la Bible, ne font que donner des regards différents sur des comportements humains universels. Mon but par cette étude est d'échanger des regards, de donner aux personnels soignants une information sur l'approche biblique de la sexualité et d'aider les chrétiens à aborder plus sereinement la sexualité, et peut-être leurs difficultés sexuelles sans pour autant renier leur foi ni leurs options morales.

Que les médecins ne m'en veuillent pas d'avoir trouvé dans la Bible une place pour une sexualité épanouie tout en restant conforme à un idéal moral rigoureux !

Que les chrétiens de même ne m'en veuillent pas de les pousser à une réflexion d'autant plus utile qu'elle est inhabituelle pour eux sur un sujet pourtant omniprésent !

I. IDÉES VRAIES ET FAUSSES

INTRODUCTION

La Bible est le livre le plus largement répandu. Révélation de Dieu pour les uns, recueil de légendes, fondement de la culture occidentale ou de la tradition judéo-chrétienne pour les autres, c'est un livre, ou plutôt un ensemble de livres réunis dans un ensemble cohérent, qui suscite la foi, ou la curiosité, ou bien un rejet systématique et a priori comme s'il portait en lui une puissance capable de transformer malgré lui le lecteur.

Livre parmi les livres, aucun ouvrage autant que la Bible n'a été traduit, diffusé, commenté, interprété, et aussi décrié. Sa richesse fait que, sans une exégèse rigoureuse qui permet d'en approcher le sens, chacun peut y trouver matière pour justifier ses thèses ou réfuter des thèses adverses.

Il faut aussi remarquer que suivant les périodes de l'histoire, même contemporaine, toute civilisation, et la nôtre en particulier, se cherche des racines dans un patrimoine culturel ancien qui est analysé, restructuré et intégré dans de nouveaux courants de pensée. Ainsi en a-t-il été de la mythologie grecque dans l'empire romain, de la philosophie ou de la mythologie gréco-romaine dans le christianisme du Moyen-Age et de la Renaissance, du texte biblique du canon juif dans la Réforme ou de la mythologie gréco-romaine dans l'œuvre de Freud.

La Bible, de tout temps, a fait l'objet de multiples interprétations tant par les différentes sectes juives que par les Pères de l'Eglise, par les hérétiques du Moyen-Age, dont certains précurseurs de la Réforme, par les Réformateurs et aujourd'hui par les théologiens des églises officielles et des sectes modernes.

La Bible constitue un ensemble et c'est sous cet angle que doit être abordé le texte biblique, aucun passage ne pouvant être sorti de son contexte ni pris isolément de la pensée biblique générale.

La Bible est la source commune et la base de référence de tous ceux qui se réclament de la foi chrétienne : Catholiques, Orthodoxes ou Protestants. Les principes moraux qu'elle contient sont valables pour tous les chrétiens, même si l'évolution historique des églises, des traditions sociales et des mœurs a pu amener des divergences.

Compte tenu de la richesse des textes, notre étude ne peut être que partielle et partiale. Même si elle s'appuie sur un grand nombre de citations bibliques, elle ne peut être exhaustive. C'est une interprétation possible parmi d'autres et qui ne prétend pas être une pensée protestante traditionnelle plutôt conservatrice, ni une pensée protestante moderne plus libérale, mais qui se situe simplement dans un courant de pensée qui admet la divine inspiration du texte sacré, révélation du plan de Dieu pour l'homme d'aujourd'hui.

Il convient de préciser que cette étude qui s'appuie souvent sur les textes fondamentaux de Moïse faisant partie du patrimoine commun au judaïsme, au christianisme et à l'islam, s'étend aussi au Nouveau Testament. Ces mêmes textes y sont repris et intégrés dans une nouvelle analyse différente de celle du judaïsme telle qu'elle apparaît dans les écrits talmudiques et de celle de l'islam qu'on trouve dans le Coran ou dans la Sonna, compilation officielle de traditions qui fait autorité chez les Musulmans.

Le texte biblique de référence est celui du Canon juif, repris par la Réforme. Sauf de rares exceptions, cette étude ne contient pas de citations empruntées aux livres deutérocanoniques, jugés apocryphes par le protestantisme et admis par le catholicisme romain au Concile de Trente (1545-1563).

La Bible n'est pas un traité d'histoire, ni de psychologie, ni de philosophie, ni de médecine, ni de religion, etc. Pourtant, elle est tout cela à la fois et, plus que dans tout autre livre, toutes les réalités humaines y sont présentes et parfois dépeintes avec un réalisme et une précision qui montrent la parfaite connaissance de la créature par le Créateur.

Il est courant d'entendre imputer à la Bible tout ce qui ne va pas dans notre civilisation occidentale, profondément marquée par la tradition judéo-chrétienne, même si cette tradition s'est élaborée aussi sur d'autres fondements que le texte biblique. C'est le cas de certaines notions comme la place de la femme dans la société, l'association permanente sexualité-péché, l'interdit du plaisir, le désintérêt apparent de la Bible pour le corps physique ou pour la sexualité en particulier, l'opposition foi-science.

Nous reprendrons donc quelques-uns de ces points en nous excusant par avance du caractère fastidieux de certaines listes de références, d'autant plus longues qu'elles apporteront un démenti à des notions profondément ancrées dans notre inconscient collectif. Toutefois, pour ne pas alourdir inutilement le texte, les citations n'ont pas été recopiées in extenso, mais pourront être lues dans n'importe quelle Bible, catholique ou protestante, pourvu qu'il s'agisse du texte intégral avec indication des numéros de chapitres et de versets. Quelques rares traductions peuvent présenter une numérotation légèrement différente. Dans ce cas, pour faciliter sa recherche, le lecteur est invité à retrouver d'abord le texte dans la version citée en bibliographie.

1. LA PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ

Il est souvent attribué à l'omniprésente tradition judéo-chrétienne, donc au moins en partie à la Bible, le fait que la femme doit lutter depuis toujours pour avoir sa place dans la société et ne pas être considérée comme un être inférieur, esclave de l'homme ! Sur quelles bases se fonde cette affirmation ?

La Bible, certes, fait jouer à la femme un rôle important dans le récit de la Chute (Genèse, chapitre 3), rôle rappelé par l'apôtre Paul, connu pour être peu féministe (II Corinthiens, chapitre 11, verset 3 — ou plus brièvement : II Corinthiens 11:3 —, I Timothée 2:4). Or la femme n'est pas responsable de la Chute, elle en est la première victime. Hormis les trois passages cités, la Bible, par la plume de l'apôtre Paul lui-même, ne parle que du péché et de la responsabilité d'Adam (Romains 5:12,14,17,19 ; I Corinthiens 15:21-22). Dans le récit de la Chute, un seul verset évoque la malédiction qui sera sur la femme (Genèse 3:16) pour trois versets de malédiction envers l'homme (Genèse 3:17-19). Les douleurs promises à la femme et sa dépendance par rapport à son mari ont leur équivalent pour l'homme : la peine quotidienne pour assurer les moyens de subsistance, travail (du latin tripalium, instrument de torture) qui lui échoit, en même temps que la responsabilité d'assis-tance matérielle et de protection.

Dès la Chute, c'est à la femme qu'est annoncée prophétiquement la victoire finale du Christ, victoire dont elle est le premier artisan (Genèse 3:15).

La Bible semble établir une hiérarchie et présente souvent la femme comme devant être soumise à l'homme (Genèse

3:16 ; I Corinthiens 11:3 ; Ephésiens 5:22- 24 ; Tite 2:5 ; I Pierre 3:1). Parallèlement à ces passages, il n'en existe aucun exhortant l'homme à exercer son autorité sur la femme, mais plusieurs l'invitant à manifester de l'amour (Ephésiens 5:25 et 28 ; Colossiens 3:19). Il n'en était pas de même en dehors du peuple d'Israël. Ainsi, c'est à la cour du roi de Perse Xerxès que l'on dénonce le refus d'obéissance de la reine Vasthi dont on craint le mauvais exemple et qu'on proclame l'autorité de l'homme (Esther 1:10-22). Les exhortations différentes aux représentants des deux sexes semblent plutôt illustrer la complémentarité que le rapport de pouvoir, chacun étant invité à rechercher ce dont il a besoin. La femme, naturellement plus fine, plus intuitive, moins forte physiquement, mais plus résistante et vivant plus longtemps, aurait en fait une certaine supériorité que l'appel à la soumission vient compenser. L'homme, naturellement moins affectif, est invité à l'amour.

Dans les familles des patriarches, Sara, Rebecca, Rachel et les autres ont joué un rôle éminent. La Bible nous précise que l'avis de Rebecca a été sollicité avant son mariage (Genèse 24:57). La Bible cite également en les valorisant les sages-femmes des Hébreux, la fille du Pharaon, la mère et la sœur de Moïse, Ruth, Naomi, Esther, etc. Myriam, sœur de Moïse et d'Aaron, est mentionnée comme ayant été avec ses frères à la tête du peuple d'Israël (Michée 6:4). Comme Myriam, Déborah était prophétesse et poète. En outre, elle conduisit l'armée à la victoire (Exode 15:20-21 ; Juges 4 et 5). Anne, mère de Samuel, était une femme pieuse et particulièrement douée (I Samuel 1 et 2:1-2). Hulda était une prophétesse écoutée (II Chroniques 34:22). Plusieurs fois, la Bible montre la reine-mère grandement honorée (I Rois 2:19 ; 15:13) et les biographes des rois indiquent toujours le nom de leur mère. Les exemples célèbres de Jézabel et d'Athalie montrent aussi quel pouvait être le pouvoir et l'influence d'une reine en Israël.

Alors que toutes les fonctions sacerdotales étaient remplies par des hommes, les filles des sacrificateurs avaient accès à la nourriture sainte à l'exception de celles qui étaient mariées à un étranger (Lévitique 10:14 ; 22:12-13 ; Nombres 18:19). Le cas échéant, les femmes n'hésitaient pas à manifester publiquement leur avis quant à la vie de la communauté (Néhémie 5:1).

"Homme et femme" sont associés dans le même verset plus de 25 fois, souvent dans l'histoire du peuple d'Israël. "Père et mère" sont associés plus de 60 fois, en particulier pour le respect qui leur est dû (Exode 20:12 ; Lévitique 20:9). Plus de 50 passages évoquent la descendance en mettant ensemble "fils et filles" (Genèse 5:4 ; Exode 10:9 ; Matthieu 10:37).

Souvent, l'affirmation biblique que la femme est impure pendant la période menstruelle est présentée comme discriminatoire et contribuant à justifier son infériorité. Or, la Bible commence par évoquer comme quelques chose d'ordinaire les règles de la femme (Genèse 31:35). Au sujet de l'impureté, elle mentionne en premier celle de l'homme dans le cas de gonorrhée — étymologiquement : écoulement de semence — (Lévitique 15:2-13 ; Nombres 5:2). Même si le terme de gonorrhée est employé pour désigner ce que nous appelons maintenant blennorragie, on peut remarquer que l'homme était également impur dans le cas d'une simple "pollution" (Lévitique 15:16-18), le risque éventuel d'une contamination par le sperme étant donc déjà établi 3500 ans avant la découverte du SIDA.

L'impureté de la femme n'est mentionnée qu'après celle de l'homme et dans des termes comparables (Lévitique 15:19-28). Dans le cas de séropositivité au virus du SIDA, on sait aujourd'hui que le sang des règles est au moins aussi contaminant que les secrétions féminines. L'interdiction des rapports pen-

dant la menstruation réduisait le risque de transmission par la voie sexuelle d'un tel virus encore inconnu. Pour l'homme, cette période d'abstinence permettait de prévenir aussi irritations et inflammations du pénis, portes d'entrée à l'infection. Comme le développe le Docteur Christian KLOPFENSTEIN dans son livre "La Bible et la Santé", toutes les prescriptions sur l'impureté constituent un ensemble de mesures prophylactiques parfaitement justifiées médicalement compte tenu de la région, des conditions de vie du peuple d'Israël et de la relative rareté de l'eau. En matière d'impureté, hommes et femmes étaient égaux et ces textes ne sont donc pas la justification d'une quelconque infériorité de la femme (Nombres 5:3).

L'environnement gréco-romain était loin de reconnaître comme en Israël la valeur de la femme. Aristote la considérait comme un être inférieur, intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave. Socrate et Démosthène la tenaient également en petite estime. Platon recommandait la possession en commun des femmes. Dans ce contexte, malgré les appels à la soumission des femmes, le Nouveau Testament achève d'élever leur position. Ainsi, Marie est investie d'une mission particulière (Luc 1:48) qui permettra à plusieurs, notamment les ethnopsychanalystes, d'y voir un prolongement dans le christianisme du mythe égyptien d'Isis, puis gréco-romain de la Déesse-Mère. La venue du Christ dans le monde est saluée également par un prophète, Siméon, et une prophétesse, Anne (Luc 2:25 et 38). Alors que les femmes n'avaient aucune place dans la vie publique, Jésus va chez Marthe et Marie (Jean 11 et 12 ; Luc 10:38-39). Il défend publiquement une femme accusée d'adultère (Jean 8:1-11). Il engage une longue conversation avec une Samaritaine rejetée par les Juifs (Jean 4:4-5). Jeanne et Suzanne assistaient le Christ de leurs biens (Luc 8:2-3). Plusieurs femmes ont suivi Jésus et l'ont accompagné jusqu'au Calvaire. Des femmes furent les premières à être témoins de sa

résurrection. Les textes ne mentionnent la révélation prophétique de cet événement qu'aux seuls disciples. Or les femmes étaient informées et avaient donc été destinataires d'une révélation particulière (Luc 24:6-7).

Dans l'Eglise primitive, de nombreuses femmes sont citées parmi les premiers convertis ou à cause de leur piété et de leurs bonnes œuvres (Actes 9:36 ; 12:12 ; 16:14 ; 18:26 ; 21:8-9). Même si l'apôtre Paul ne reconnaît pas à la femme le ministère de l'enseignement, il parle néanmoins de la femme qui prie ou qui prophétise (I Corinthiens 11:5) ou des femmes qui l'ont assisté (Romains 16:1-4,6,12 ; Philippiens 4:3). Au point de vue de la foi en Christ, "il n'y a plus ni homme ni femme", écrit l'apôtre

Paul (Galates 3:28). Au ciel, cette distinction n'existera plus et, dans la félicité éternelle, la sexualité ne présentera plus d'intérêt (Matthieu 22:30). Déjà, l'Ancien Testament mentionnait la responsabilité individuelle et l'égalité de l'homme et de la femme dans la relation avec Dieu (II Chroniques 15:12-13). Le Nouveau Testament confirme ces notions en associant hommes et femmes dans la foi (Actes 5:14), le baptême (Actes 8:12) et la persécution (Actes 9:2 ; 22:4).

Par ailleurs, dans la tradition juive, c'est par les femmes que se transmet l'appartenance au peuple d'Israël.

Alors que dans notre XXe siècle, des peuples pratiquent avec des justifications religieuses des mutilations sexuelles sur les femmes, excisions, infibulations, la Bible n'a jamais prôné de telles pratiques. Seuls, les hommes portent dans leur chair le signe de leur appartenance au peuple élu par la circoncision instituée au temps d'Abraham (Genèse 17:1-10 et 21). Déjà pratiquée par les Egyptiens, la circoncision ne l'était pas par les peuples voisins d'Israël en Palestine. C'était donc un signe distinctif et un acte de purification religieuse (Genèse 34:14 ;

Deutéronome 10:16 ; Juges 14:3) réservé aux hommes, normalement à l'âge de 8 jours, mais parfois bien plus tard (Genèse 34:24 ; Exode 12:48 ; Josué 5:7-8).

Le rôle traditionnellement dévolu à la femme d'entretien et d'éducation des enfants n'est pas propre à la culture judéo-chrétienne et se retrouve dans quasiment toutes les civilisations. C'était évidemment le cas dans l'univers biblique où la femme était confinée dans les tâches domestiques et où, seules, les femmes réputées de mauvaise vie avaient une vie publique. La Bible nous présente néanmoins de nombreuses femmes qui jouent un rôle social ou politique important. Aucune situation n'étant inéluctable, nous voyons même une prostituée repentie, Rahab, faire partie de la lignée du Christ (Josué 2:1 et 6:25 ; Matthieu 1:5), une autre être la mère du juge Jephté (Juges 11:1), ou une femme être invitée à ne plus faire des tâches domestiques la priorité (Luc 10:40-42).

Ainsi, on constate que la Bible réserve à la femme une place beaucoup plus importante qu'on ne le croit généralement. La femme y était la plus respectée de l'époque et au moins de tout le Moyen-Orient. Pendant des siècles, ce qu'on a appelé la tradition judéo-chrétienne s'est éloigné de ce modèle, justifiant toutes les luttes féministes de reconquête de ces dernières décennies.

2. SEXUALITÉ - PLAISIR - PÉCHÉ

Ces trois termes constituent une trilogie qui a donné lieu pendant des siècles à de nombreuses assertions erronées difficiles à extirper de notre inconscient collectif bien que la Bible soit parfaitement claire à ce sujet. Il pourrait certainement être intéressant d'étudier l'histoire particulière de la constitution du tabou sexuel dans notre société française et de sa fréquente attribution par projection à la Bible au moins pour une large part, même si son origine est ailleurs.

La première de ces assertions consiste à déclarer la Bible conforme à l'image que le christianisme en a donné en France pendant des siècles, à savoir une pruderie excessive dans laquelle la sexualité n'a aucune place. Jusqu'à l'invention de l'imprimerie, le texte biblique n'était accessible qu'à quelques érudits et il ne pouvait y avoir que la seule interprétation officielle de l'Eglise sous peine d'accusation d'hérésie et de mort. En fait, le clergé, maître à penser du Moyen-Age, puisait ses références beaucoup plus dans les œuvres des Pères de l'Eglise comme Saint-Augustin ou Saint-Thomas d'Aquin que dans la Bible réhabilitée et vulgarisée plus tard par la Réforme. La sexualité n'était présente dans leurs préoccupations que comme un obstacle à la vie spirituelle.

Pourtant, les Saintes Ecritures (autre nom courant de la Bible) contiennent de nombreux passages relatifs à la sexualité physique, psychologique ou affective, aussi bien en ce qui concerne la morale que l'hygiène ou les problèmes humains liés à la sexualité. Les personnages de la Bible sont des êtres sexués — hormis les anges qui ne sont que des esprits, c'est bien connu ! (Hébreux 1:14) ; ils apparaissent le plus souvent sous une forme masculine (Genèse 19:1 et 5 ; Juges 13:6 ;

Marc 16:5 ; Luc 24:4), mais n'ont pas de préoccupations sexuelles (Matthieu 22:30) — avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur leur comportement. Dès les premières pages de la Bible, la sexualité est présente dans la distinction homme-femme (Genèse 1:27), dans "Soyez féconds et multipliez !" (Genèse 1:28), dans l'institution du mariage (Genèse 2:23-25), dans l'évocation des relations charnelles (Genèse 4:1), dans la séduction à l'époque antédiluvienne (Genèse 6), dans les perversions de Sodome, dans les personnalités différentes d'Esaü et Jacob, l'un robuste, viril et préféré de son père, l'autre plutôt efféminé et préféré de sa mère (Genèse 25:27-28 et 27:11)..., dans les mariages de Jacob, dans la séduction de la fille de Jacob (Genèse 34), dans la masturbation ou le coït interrompu d'Onan (Genèse 38:8-9), dans la tentation de Joseph par la femme d'un homme probablement impuissant (Genèse 39:1-12 — c'est le même mot hébreu pour "officier" ou "eunuque"), dans les règles d'hygiène (Lévitique 15), dans la condamnation des perversions sexuelles et de l'immoralité (Lévitique 18 et 20), dans l'amitié profonde qui unissait David et Jonathan (I Samuel 18), dans la personnalité des femmes dont les Evangiles nous racontent la rencontre avec Jésus, dans le Cantique des Cantiques, dans les paraboles des noces où la relation amoureuse d'un homme et d'une femme préfigure la relation du Christ avec son Eglise. Il serait trop long d'énumérer tous les passages de la Bible évoquant la sexualité et nous reviendrons sur plusieurs d'entre eux dans la suite de cette étude. Si la sexualité n'est pas le sujet de la Bible, elle y est présente comme elle est présente dans toutes les activités humaines. Rien de ce qui touche à l'homme n'est étranger à la Bible, pas plus la sexualité que le reste.

On ne peut évoquer la sexualité dans la Bible sans revenir sur la circoncision qui la concerne, puisqu'elle est exercée sur l'organe sexuel masculin. La circoncision a un aspect prophylactique qui la fait encore aujourd'hui recommander dans

certains milieux médicaux, notamment anglo-saxons. Pratiquée à l'âge de 8 jours dans le peuple juif, elle ne représente pas un rite initiatique d'entrée dans la vie sociale caractérisé par l'obligation d'une souffrance, d'abord redoutée par l'enfant ou l'adolescent, puis dominée. La raison d'être de la circoncision est d'abord symbolique : elle est un signe de soumission et de consécration à Dieu, toujours rappelé, par son emplacement, au moment de l'acte fondamental de l'expérience humaine qu'est la relation sexuelle. C'est aussi le rappel, au moment d'un acte qui peut être créateur de vie, que toute vie vient de Dieu. La circoncision pose à la fois la limite et l'approbation de Dieu quant à un usage de la sexualité conforme à sa volonté. A la circoncision physique de l'Ancien Testament, le Nouveau Testament substitue pour les chrétiens une circoncision spirituelle, dite "circoncision du cœur", marque de soumission volontaire et de consécration à Dieu, qui devrait être tout aussi réelle malgré l'absence d'une trace physique (Jérémie 9:25 ; Romains 2:28- 29 ; Galates 5:6).

Une autre assertion couramment admise au sujet de la Bible est l'association automatique sexualité-péché. N'a-t-on pas l'habitude de considérer l'acte sexuel comme une conséquence de la Chute ! Ce serait donc le péché par excellence, notion renforcée par l'existence d'un plaisir qui ne pourrait être ressenti qu'au détriment de la communion avec Dieu, suscitant ainsi sa jalousie, et par l'existence du mécanisme de la séduction comparable à celui de la Tentation.

Il est capital de remarquer que, dans le texte biblique, l'institution du mariage avec sa composante d'union physique précède le récit de la Chute : "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair" (Genèse 2:24). Cette institution du mariage est indépendante de la procréation dont il n'est pas parlé dans le même chapitre (Genèse 1:28).

Avec la Chute, l'homme et la femme ont pris conscience de leur nudité, mais ce n'est pas en cela que résidait le péché. Le péché était l'interruption de la communion avec leur Créateur à la suite de leur désobéissance, et même si, par la suite, le Tentateur a souvent utilisé la nudité ou l'image du corps comme un moyen privilégié de séduction.

Lorsqu'on fait l'association sexualité-péché, il y aurait lieu de distinguer la sexualité conjugale, voulue par Dieu, nous y reviendrons, et les sexualités adultérines, perverses ou immorales, et la luxure, condamnées par lui. Il ne s'agit pas en fait de plusieurs sexualités, mais de formes différentes d'expression de la sexualité. Seule, la sexualité conjugale est pleinement agréée par Dieu est n'est donc pas péché.

Le fait que David dise avoir été conçu par sa mère dans le péché (Psaume 51:7) est souvent pris comme une confirmation du caractère fondamentalement mauvais de l'acte sexuel. En fait, ce passage est à mettre en parallèle avec de nombreux autres qui affirment l'universalité du péché, tache héréditaire qui atteint tous les hommes sans distinction, dans leur nature même, depuis leur plus jeune âge (Job 14:4 ; Psaume 58:4 ; Romains 5:12).

Enfin, une troisième assertion erronée couramment admise, c'est la notion d'une incompatibilité qu'il pourrait y avoir entre le fait de ressentir du plaisir et l'exclusivité de la relation due à Dieu le Créateur, le plaisir ne pouvant provenir que du Diable. Cette idée est tellement présente dans les esprits qu'un slogan publicitaire pour une marque de cigarettes disait : "C'est si bon que c'est presque un péché !". Il est vrai que la Bible invite souvent le croyant à trouver son plaisir dans sa communion avec Dieu. Mais le plaisir d'une relation amoureuse, lui aussi "inventé" par Dieu, n'en est pourtant pas exclu, ainsi qu'en témoigne avec poésie le Cantique des Cantiques. Ce livre

dépeint un véritable et pur amour, y compris physique. Illustrant sans équivoque le plaisir des caresses (surtout chapitre 4) et même, semble-t-il, de l'orgasme (1) (chapitre 5), il démontre sans ambiguïté le niveau élevé de l'amour par opposition aux fausses restrictions de l'ascétisme et aux excès de la luxure. La notion de plaisir est largement présente et préfigure le plaisir d'une relation parfaite des croyants avec Dieu.

Nous avons déjà évoqué les mutilations sexuelles des femmes dans certaines sociétés. Ces pratiques, qui ont pour but de préserver pour les hommes le droit à la possession exclusive des femmes, visent à priver définitivement ces dernières de l'accès au plaisir ou de le leur faire "payer" par une souffrance. De telles pratiques n'ont aucune place dans la Bible, ni dans les faits, ni dans l'esprit du texte.

Les souffrances de la grossesse pour la femme, ou du travail pour l'homme, elles aussi déjà évoquées, sont la conséquence du péché, altération de la relation avec Dieu. Il ne peut s'agir d'une punition divine justifiée par l'accès au plaisir sensuel qu'Adam et Eve n'avaient pas encore expérimenté (Genèse 3:16-19 et 4:1).

Le plaisir sexuel n'est pas condamné pour lui-même. Ce qui est condamné, c'est l'attitude de rébellion de l'homme par rapport à son Créateur et dont la recherche du plaisir comme but existentiel, la débauche ou l'idolâtrie ne sont que les signes (Romains 1:21-23 ; II Timothée 3:4). L'homme est invité à jouir de la vie avec la femme qu'il aime (Ecclésiaste 9:9). Nous reviendrons sur la notion de plaisir au sujet de la morale sexuelle.

Avant de clore ce chapitre, il est intéressant de noter que la notion de péché, relative à la sexualité, se trouve dans d'autres cultures, même les plus libérales en matière de mœurs. Ovide, mort en l'an 17 de notre ère, bien avant l'extension du

christianisme dans l'Empire romain, poète fréquentant les Epicuriens, parle dans L'ART D'AIMER du "péché d'amour... aussi agréable à la femme qu'à l'homme". Au delà de ce péché d'amour, mais qui respecte néanmoins certaines conditions, il évoque des amours coupables, crimes qui aboutissent soit à l'autodestruction par suicide, soit à un châtiment.

(1) Sensation subjective de plaisir intense impliquant l'ensemble de la personnalité et les relations inter-personnelles. Tous les rapports ne sont pas organismiques : il y a environ 20 % d'échecs. Cette expérience du plaisir extrême se manifeste par des spasmes musculaires intenses au niveau du corps entier. Masters et Johnson ont décrit quatre phases distinctes de la stimulation sexuelle chez l'homme et la femme :

— phase d'excitation
— phase en plateau
— phase orgasmisque (avec parfois 2 ou 3 orgasmes, surtout chez la femme)
— phase de résolution (calme absolu).

L'éjaculation chez l'homme et l'orgasme sont deux phénomènes concomitants au niveau du vécu mais physiologiquement détachables l'un de l'autre. Par exemple :

— un traumatisé médullaire peut avoir une éjaculation positive et un orgasme négatif

— chez l'homme âgé, il peut y avoir l'orgasme sans éjaculation (origine cérébrale ou blocage au niveau du don) ; c'est l'éjaculation différée ou retardée.

3. AMOUR ET PROCRÉATION

Il est souvent affirmé que la procréation est le seul but de la morale sexuelle de la Bible. La sexualité serait un mal nécessaire dont la procréation est la seule justification. Rien n'est moins sûr que cette affirmation dès qu'on se penche avec un peu d'attention sur les textes.

Nous avons déjà relevé que l'institution du mariage (Genèse 2:24) est indépendante de l'exhortation à multiplier (Genèse 1:28).

Par ailleurs, comme l'indique le Docteur KLOPFENSTEIN dans son livre déjà cité, l'interprétation la plus stricte de Lévitique 15:25-28 pourrait laisser supposer que la prohibition des rapports sexuels portait aussi sur les 7 jours suivant la menstruation normale. Dans cette hypothèse, une abstinence de 14 jours serait certes favorable au déclenchement de l'ovulation et les rapports reprendraient au moment de la fécondité maximum. Mais à l'opposé et en contradiction avec une volonté de procréation, les femmes ayant un cycle court (inférieur à 25 jours) et qui représentent une fraction non négligeable de la population, seraient fécondes en période de prohibition et donc condamnées à une stérilité irrémédiable.

Si le seul but du mariage avait été la procréation, les mécanismes de régulation que nous ne connaissons pas, mais dont nous constatons les effets, n'auraient pu empêcher la population d'Israël de se développer suivant une courbe exponentielle. Chaque femme aurait pu avoir au moins un enfant par an pendant 10 ans. En tenant compte d'une forte mortalité infantile possible ne laissant survivre que 3 enfants, la population aurait été néanmoins multipliée par 1,5 à chaque génération. Un seul couple de l'époque de Moïse aurait 2 X

1,5 à la puissance 140 descendants vivants aujourd'hui (soit environ 4 millions de milliards de milliards d'individus !). Tous ne se mariaient pas, mais le plus grand nombre le faisait car c'était la seule forme légale d'exercice de la sexualité. L'espérance de vie pour ceux qui atteignaient l'âge adulte était selon Moïse d'environ 70 ans (Psaume 90:10). Les guerres, déportations, ne suffisent pas à expliquer la non prolifération des Israélites si la procréation avait été le seul but du mariage.

La Bible donne des indications démographiques précises sur la situation du peuple d'Israël à sa sortie d'Egypte et au moment de son arrivée devant la Terre Promise (Nombres 1:46 et 26:51). Pendant ces 40 années dans le désert, la population recensée a diminué de 3 °/oo. Pendant cette période, toute la population masculine en âge de porter les armes a été complètement renouvelée (Nombres 14:29-30). Plus de 600.000 hommes sont décédés dont environ 40.000 de mort violente (Exode 32:28 ; Nombres 16:35 et 49 ; 25:9). Il y a donc eu pour les remplacer environ 1.200.000 naissances, filles et garçons, soit une moyenne de 30.000 par an. Avec 1/3 de la population âgé de moins de 20 ans, on peut estimer la population totale à 1.800.000 personnes (600.000 hommes + 600.000 femmes + 600.000 enfants), ce qui ferait un taux de natalité de 17 naissances par an pour 1000 habitants. Ce chiffre ne tient pas compte de la mortalité infantile certaine, mais il est vraisemblable que l'application stricte des nouvelles règles d'hygiène édictées par Moïse, encore toutes fraîches dans les mentalités après le choc psychologique de la sortie d'Egypte, a contribué à la faire baisser. Par comparaison, à notre époque de libre contraception et de régulation des naissances, le taux de natalité est de 13 °/oo dans notre commune de la banlieue parisienne !

Il apparaît donc un équilibre certain qui montre que la procréation ne pouvait être la seule finalité du mariage, même

si la Bible n'évoque aucune régulation volontaire des naissances.

Avoir une descendance est cependant à la fois l'accomplissement de l'être humain et une bénédiction de l'Eternel. La stérilité est une infirmité que la Bible attribue aussi bien à l'homme qu'à la femme (Deutéronome 7:14).

4. LA MORALE SEXUELLE

L'exercice conjugal de la sexualité est voulu par Dieu et il est inséparable de l'affection mutuelle qui unit les époux. Dès le commencement, Dieu avait institué la monogamie (Genèse 2:21-24 ; Matthieu 19:4-6 ; Ephésiens 5:28-33). La polygamie apparut dans la Bible au temps de Lémec (Genèse 4:19) et elle était très courante au Moyen-Orient. Bien qu'elle n'ait jamais été recommandée, elle était admise (Deutéronome 21:15 ; I Samuel 1:2). Alors que le mariage était normalement indissoluble, la loi mosaïque avait envisagé le divorce comme un moindre mal plutôt qu'une cohabitation malheureuse (Deutéronome 24:1-4 ; Marc 10:3-9).

De nombreux passages de la Bible évoquent les relations sexuelles (Genèse 4:1,17,25 ; I Samuel 1:19 ; Matthieu 1:25) ou les favorisent explicitement. La femme avait un droit, l'homme et la femme un devoir conjugal (Exode 21:10 ; I Corinthiens 7:3). Le jeune marié était exempté d'armée et de charges pendant un an afin de pouvoir "réjouir" sa femme (Deutéronome 24:5). L'homme devait "faire la joie de la femme de sa jeunesse" ou "jouir de la vie avec la femme qu'il aimait" (Proverbes 5:18 ; Ecclésiaste 9:9). Les conjoints s'appartenaient physiquement l'un à l'autre (I Corinthiens 7:2-5). Quant aux formes que pouvait prendre la sexualité conjugale, la Bible n'apporte aucune précision. Rien ne permet de supposer que c'était une sexualité sans plaisir. Dieu lui-même a créé le plaisir et n'en prive pas sa créature (I Timothée 6:17). Une seule restriction : la recherche du plaisir ne doit pas être une fin en soi, prenant la place du Créateur ou le faisant oublier (Romains 1:20-27).

L'adultère était systématiquement condamné. Il était puni de mort dans la loi mosaïque (Lévitique 20:10). Mais la polygamie avec des femmes d'autres races ou des concubines n'était pas considéré comme adultère (Deutéronome 21:10-13).

Le célibat n'est pas une règle imposée par la Bible, mais il est proposé pour ceux qui désirent une vie spirituelle intense, à la condition que leur chasteté ne leur pose pas de problème insurmontable (I Corinthiens 7:1,8-9,32- 34). Quelques uns seulement y sont appelés et la vie de couple est un facteur d'équilibre au point que ceux qui avaient une responsabilité dans l'Eglise devaient être mariés (I Timothée 3:2 et 12). Dans certains cas, la continence provisoire qui peut aider à la vie spirituelle était encouragée (Exode 19:14-15 ; I Samuel 21:4 ; I Corinthiens 7:5), mais elle n'est jamais érigée en principe permanent.

La Bible n'étend pas un voile pudique sur toutes les perversions sexuelles mais les condamne nettement : les relations incestueuses, consanguines, ou même familiales non consanguines si elles peuvent créer une rivalité (Lévitique 18:6-18), l'homosexualité (Genèse 19:5 et 24 ; Lévitique 18:22 ; 20:13 ; Romains 1:27), la zoophilie (Exode 22:19 ; Lévitique 18:23 et 20:15). Toutes ces perversions étaient punies de mort. Pour l'homosexualité, on peut préciser qu'elle était condamnée dans sa pratique, mais aussi dans ses signes extérieurs : aspect efféminé pour les hommes (I Corinthiens 6:10), travestissement pour les deux sexes (Deutéronome 22:5). La prostitution, aussi bien féminine que masculine, était interdite (Lévitique 19:29 ; Deutéronome 23:17).

Néanmoins, comme dans tous les pays de prohibition, elle existait, souvent en liaison avec des cultes païens et il y avait déjà des maisons de prostitution (Ezéchiel 16:24,31). Les rois

de Juda durent chasser les prostitués et même détruire leurs maisons (I Rois 14:24 ; 15:12 ; 22:47 ; II Rois 23:7). Malgré cela et pour illustrer la puissance rédemptrice de Dieu qui a en horreur le péché, mais qui aime le pécheur, plusieurs prostituées ont joué un rôle important dans la Bible (Josué 2:1 et 6:17 ; Juges 11:1).

Dans son réalisme, la Bible évoque également la pédérastie et le proxénétisme correspondant (Genèse 19:4 ; Joël 3:3), évidemment en les condamnant.

Enfin, le viol était condamné sauf dans le cas où la victime était une jeune vierge non fiancée. C'était alors un mariage forcé et définitif sans aucune possibilité de divorce ou de répudiation (Deutéronome 22:28-29)... Encore fallait-il pour cela avoir été surpris en flagrant délit !

5. LE SOUCI DU CORPS

Il est courant de voir attribuer à la Bible le dualisme âme-corps en éléments distincts et indépendants. Le corps ne serait que l'enveloppe imparfaite d'une âme qui, seule, aurait du prix aux yeux de Dieu.

Cette notion n'est pas biblique. Elle est même opposée à l'ensemble des textes qui mettent en avant l'unicité de l'être humain qui constitue un tout homogène malgré ses trois composantes : corps, âme et esprit (I Thessaloniciens 5:23). Il semblerait que les mots "âme" et "esprit", parfois employés l'un pour l'autre suivant les traductions, recouvrent des entités différentes : l'âme — grec "psyché", hébreu "nephesch" — pour ce qui est du domaine des relations humaines (Matthieu 11:29 ; 26:38: Jean 12:27), l'esprit — grec "pneuma", hébreu "ruach" — pour ce qui est du domaine de la relation avec Dieu (I Corinthiens 2:11 ; Job 32:8). Une autre exégèse voit respectivement dans ces deux termes le domaine des relations humaines et celui de la relation avec Dieu.

Si le Nouveau Testament oppose l'esprit et la chair, il semble judicieux d'y voir plutôt un parallèle au système proposé par Freud, dans lequel l'esprit, recevant sa vie de Dieu, correspondrait au Moi conscient et volontaire, et la chair, nature pécheresse de l'homme, au Ca pulsionnel (Matthieu 24:41 ; Romains 8:4-8 ; Ephésiens 2:3 ; Galates 5:16-24 ; I Jean 2:16).

L'aspect spirituel est incontestablement le plus développé dans la Bible. C'est dans le but d'une plus grande maîtrise des pulsions qui, non contrôlées, entraînent le passage à l'acte, et ainsi, deviennent culpabilisantes et mortifères (Romains 7:24 ; 8:2 et 13). Ce n'est nullement par mépris du corps qui fait par-

tie intégrante de l'homme et, à ce titre, doit être respecté (Lévitique 19:28 ; I Corinthiens 6:19-20). Ainsi étaient interdites toutes incisions ou mutilations et l'intégrité physique était une condition nécessaire pour effectuer le service du temple (Lévitique 21:17-21 ; Deutéronome 14:1). La lésion des testicules est précisément mentionnée comme incompatible avec ce service (Deutéronome 23:1).

Bien avant nos modernes découvertes sur les inter-relations entre le physique et le psychique, les Saintes Ecritures proposaient déjà la guérison totale de la personne en alliant toujours guérison morale et guérison physique, souvent délivrance d'un sentiment de culpabilité lié au péché, et guérison du corps. Dans la Bible, l'existence de la souffrance, de la maladie et de la mort est une conséquence du péché inhérent à la nature humaine, sans être nécessairement une sanction individuelle pour celui qui en est victime (Romains 6:23 ; Ephésiens 2:1 ; Ezéchiel 18:4). Parfois, c'est la souffrance elle-même, physique ou morale, qui peut provoquer un sentiment de culpabilité et amener l'individu à s'interroger sur son passé (I Rois 17:18 ; Job 13:26). Grâce au sacrifice expiatoire du Christ, Dieu offre la réconciliation et le pardon. Il libère ainsi de l'emprise du péché, de la culpabilité, de l'angoisse et donne la raison de vivre indispensable à la guérison totale de la personne. Même si le message de la Bible est essentiellement spirituel, le corps n'est pas le parasite de l'âme. Il est un élément à part entière de la personne.

L'aspect physique des personnages de la Bible est fréquemment mentionné, souvent lorsqu'il intervient dans un processus de séduction (II Samuel 11:2). Rachel était belle de taille (Genèse 29:17), Joseph beau de taille et de figure (Genèse 39:6). David était blond, avec de beaux yeux et une belle figure (I Samuel 16:12). Son amante était très belle de figure (II Samuel 11:2). Saül était jeune et beau (I Samuel 9:2),

Adonija très beau de visage (I Rois 1:6), de même que les compagnons de Daniel (Daniel 1:4). Elie était chauve (II Rois 2:23), Zachée de petite taille (Luc 19:3).

Toutes les prescriptions de l'Ancien Testament sur l'impureté étaient édictées autant pour des raisons religieuses que pour des raisons d'hygiène et de prophylaxie dont on a découvert depuis le bien-fondé (Deutéronome 23:12-13). On peut citer en exemple l'interdiction actuelle de toucher les animaux trouvés morts et l'obligation de les signaler aux autorités dans les zones atteintes par la rage, ou la lutte contre le SIDA ou certaines maladies infectieuses.

La Bible accorde une très large place à la maladie et à la guérison (I Rois 17:17 ; Matthieu 4:23). Elle évoque des maladies mortelles (Jérémie 16:4 ; Jean 11:4), des fièvres (Lévitique 22:26 ; Matthieu 8:14 ; Jean 4:52), des maladies mentales (I Samuel 16:23 ; Daniel 4:33-34), la dysenterie (Actes 28:8), la lèpre et des maladies de peau, des plaies infectées (Lévitique 13), les hémorroïdes (Deutéronome 28:27 ; I Samuel 5:6), l'épilepsie, non nommée mais décrite (Marc 9:18 ; Luc 9:39). Plusieurs remèdes sont cités : des baumes (Genèse 37:25 ; Jérémie 8:22), un emplâtre (II Rois 20:7), des plantes (Ezéchiel 47:12 ; Apocalypse 22:2), des onguents et du vin en usage externe (Esaïe 1:6 ; Luc 10:34), du collyre (Apocalypse 3:18), un peu de vin en usage interne (I Timothée 5:23) et même la musicothérapie (I Samuel 16:23). La Bible raconte deux résurrections qui font penser à des réanimations par le bouche à bouche (II Rois 4:31-35 ; I Rois 17:17-22). On trouve aussi une évocation de pratiques d'hygiène néonatale (Ezéchiel 16:4). Le Christ lui-même, qui proclamait un message essentiellement spirituel, apparaît soucieux des forces physiques de ses auditeurs qui n'ont rien à manger (Matthieu 15:32 ; Marc 8:3) ou de l'équilibre psychologique de ses disciples épuisés par la faim et le rythme de vie (Marc 6:31).

Les médecins sont également présents dans la Bible depuis l'antiquité égyptienne jusqu'au Christ (Genèse 50:2 ; Jérémie 8:22 ; Luc 4:23). A la fin de sa vie, Asa, dont le nom même signifie "médecin", roi de Juda, accorda plus de confiance aux médecins qu'à Dieu pour avoir du secours (II Chroniques 16:12). Foi et médecine ne sont pourtant pas incompatibles et Luc, auteur d'un Evangile et des Actes des Apôtres, était lui-même médecin (Colossiens 4:14). C'est lui qui raconte le plus grand nombre de guérisons en donnant parfois des détails médicaux (Luc 8:43 ; Luc 4:23 ; Actes 3:7 ; 4:22 ; 28:6,8).

Les Romains accordaient beaucoup d'importance au corps. Dans ce contexte, "si l'exercice corporel est utile à peu de chose", il n'en a pas moins droit de cité dans les Ecritures, par la plume de l'apôtre Paul (I Timothée 4:8). Les lutteurs romains sont donnés en exemple aux chrétiens avec une application dans leur vie spirituelle (I Corinthiens 9:24-27).

Si le souci du corps n'est pas au centre du message biblique, on trouve néanmoins de nombreux détails sur l'alimentation des Hébreux et sur l'organisation des repas. On voit des règles d'hygiène alimentaire (Lévitique 11), des indications sur les denrées consommées (Nombres 20:5 ; II Samuel 17:28- 29 ; Luc 11:11-12), sur la composition des repas simples (Genèse 25:34 ; II Rois 4:38 ; Genèse 14:18 ; Ruth 2:14), ou sur les festins des riches (Genèse 18:6-8 ; I Rois 4:22-23 ; Néhémie 5:18 ; Luc 15:27-29), sur la façon de manger : dans un plat unique (Matthieu 26:23 ; Jean 13:26) ou avec des parts individuelles (I Samuel 1:4 ; 9:23-24).

La Bible relate l'expérience satisfaisante d'un régime végétarien, de 10 jours seulement, par Daniel et ses amis, déportés à Babylone à la cour de Nabuchodonosor (Daniel 1:5,12,15).

CONCLUSION DU CHAPITRE

Au delà de tout ce qui peut être dit à leur sujet, les Saintes Ecritures ont en elles-mêmes la réponse à de nombreuses questions que se pose l'homme du XXe siècle y compris dans le domaine de la psychologie et de la sexualité.

Dans un survol rapide, nous avons essayé de rétablir ou de faire connaître l'enseignement de la Bible sur quelques sujets. Certains d'entre eux ont déjà fait l'objet d'études approfondies dans des ouvrages dont quelques uns sont cités en bibliographie. D'autres seront développés plus loin, comme le mariage, le plaisir, l'équilibre psychologique, l'éducation des enfants, etc.

Ce que nous souhaitons, c'est que chacun puisse aller au devant de la Bible et aborder personnellement sa lecture sans préjugés ou présupposés. Nous sommes persuadés qu'il y découvrira autre chose qu'un simple document historique : un livre toujours actuel dont le personnage central, le Christ, est toujours le même.

II. LE MARIAGE

INTRODUCTION

Dans la première partie, nous avons montré que la Bible, contrairement à ce que l'on en pense souvent a priori et à ce qui est couramment affirmé, aborde de manière nette et précise ce qui concerne le corps et même la sexualité. Nous avons pu constater l'existence explicite d'un enseignement biblique sur des sujets tels que la sexualité, le plaisir, le souci du corps, etc. Pendant cette première approche, à la fois générale et apologétique, nous avons vu que le champ d'exercice normal de la sexualité était le mariage, vaste sujet fréquemment évoqué dans la Bible.

L'expérience clinique en sexologie moderne montre l'importance dans l'étiologie des troubles sexuels des interrelations entre les facteurs organiques, psychologiques et sociaux. Pour bon nombre de nos contemporains, plus ou moins marqués inconsciemment par l'appartenance à la tradition judéo-chrétienne, l'échec du mariage est une blessure profonde, lente ou impossible à cicatriser, et qui laisse parfois des traces indélébiles dans l'affectivité et la sexualité de ceux qui sont concernés. L'union libre peut aussi conduire à un échec, avec les mêmes conséquences auxquelles s'ajoutent souvent les effets d'une culpabilité inconsciente due au refus du mariage traditionnel.

Là encore, il y a parfois une différence importante entre l'idéal de mariage proposé par la Bible et les idées couramment répandues sur ce sujet. Il est donc indispensable de bien connaître l'enseignement biblique pour mieux comprendre les difficultés d'un certain nombre de nos patients et pouvoir les

aider plus efficacement. Cet enseignement résulte de textes explicites ou de l'expérience des personnages bibliques. Dans cette deuxième partie, nous survolerons donc une nouvelle fois les Ecritures en focalisant notre intérêt sur le mariage lui-même et en nous souvenant que notre approche concerne la Bible entière, sans omettre le Nouveau Testament. Nous laisserons volontairement de côté pour l'Ancien Testament les interprétations particulières du Talmud des Juifs ou de la Sonna des Musulmans. Il peut parfois en résulter quelques divergences qui pourraient faire l'objet d'une étude comparée dans ces différentes cultures. Ainsi par exemple, la loi de Moïse interdisait d'une manière générale toute union entre proches parents dans Lévitique 18:6. Dans l'interprétation talmudique, l'absence d'interdiction plus précise dans les versets suivants a conduit à légaliser les relations oncle-nièce qui n'étaient pas expressément défendues.

1. L'INSTITUTION DU MARIAGE

La Bible présente l'institution du mariage, sans pourtant employer ce terme, dès ses toutes premières pages, immédiatement après le récit de la Création et avant celui de la Chute (Genèse 2:18, 23 et 24). Dès le départ est donc posé le principe de la constitution de couples, cellules de base de la société humaine.

On peut remarquer que le texte biblique attribue d'emblée à Dieu l'initiative de cette organisation sociale. L'auteur, Moïse, avait pourtant été élevé à la cour d'Egypte, donc dans un autre contexte socio-culturel et il consigne ici par écrit tout un passé de traditions transmises oralement par le peuple hébreu après une longue expérience, pas toujours réussie, de la vie conjugale et des mariages polygames.

Symétriquement à ce texte et pour montrer la pérennité de l'institution du mariage, on en trouve le rappel avec les mêmes termes dans le Nouveau Testament (Matthieu 19:5-6 ; Marc 10:6-8 ; Ephésiens 5:31). Les quatre textes fondamentaux de l'institution du mariage mentionnent dans le même ordre :

a. la rupture des liens affectifs antérieurs marqués par une relation de dépendance : "l'homme quittera son père et sa mère".

b. l'établissement d'un lien affectif nouveau : "il s'attachera à sa femme".

c. enfin, l'union physique des deux conjoints : "ils deviendront une seule chair".

Dans la perspective biblique, ces trois points sont indissociables et il est inconcevable d'envisager une union véritable sans rupture du lien parental et reconnaissance sociale du couple, sans amour profond pour le conjoint, ou sans intimité physique. Les relations sexuelles ne sont qu'une partie du cadre conjugal au même titre que la vie en couple et l'attachement mutuel. Elles ne peuvent exister seules, ni même précéder le mariage et l'établissement d'un lien affectif fort, mais elles en sont la conséquence et le couronnement.

1. La rupture des liens antérieurs et la création d'une cellule sociale :

La Bible commence à définir le mariage par la rupture des liens antérieurs avec les parents. C'est faire ressortir le double aspect fondamental d'accession à l'autonomie et de création d'une nouvelle cellule sociale. Le mariage est un acte public qui concrétise cette accession à l'autonomie sociale, autonomie à deux qui ne peut se construire sans une rupture avec ce qui constituait pour chacun des conjoints son cadre de vie. Quitter son père et sa mère implique une séparation géographique et affective.

La cérémonie du mariage est à la fois une fête destinée à conjurer le deuil de la perte des enfants pour les parents et à marquer l'éclosion d'une nouvelle cellule sociale.

Même si ce n'est pas toujours le cas, on peut remarquer que dans l'institution du mariage, c'est le jeune homme qui est lui-même acteur de cette séparation. C'est donc pour lui une prise de responsabilité.

De manière très réaliste en fonction de ce qu'est la nature humaine, la Bible prévoit dès son début les difficultés que peut entraîner la présence réelle ou virtuelle dans le couple d'une tierce personne, le plus souvent un parent. La persistance, à un niveau pathologique, d'un lien affectif antérieur au mariage vient parasiter la relation conjugale et s'oppose à son caractère exclusif. Nombre de difficultés conjugales résultent de la cohabitation ou de la présence affective trop prégnante d'une personne étrangère au couple.

Le couple n'est pas pour autant coupé de toutes ses relations sociales, mais si des liens affectifs antérieurs sont conservés, ou s'il existe des liens amicaux extérieurs au couple, ils ne doivent ni ne peuvent être aussi profond que l'amour conjugal.

2. L'attachement au conjoint :

La Bible évoque en second l'attachement au conjoint, ce qui implique l'établissement d'un lien affectif profond et durable. Ici encore, on constate le rôle actif du conjoint qui doit s'attacher à l'autre. Si la Bible ne nie pas le "coup de foudre" et en donne plusieurs exemples, la relation conjugale se construit et doit pour cela s'inscrire dans la durée.

Donner l'ordre de s'attacher prouve que cela n'est pas une évidence et qu'un effort peut être nécessaire. L'individu doit souvent lutter contre son égoïsme ou son égocentrisme, contre

ses pulsions, contre la tentation de céder à des sollicitations extérieures qui pourraient perturber la relation conjugale.

L'attachement est dynamique. Il se renforce normalement tout au long de la vie du couple et au fur et à mesure que se développe la connaissance mutuelle des époux mais il peut aussi s'affaiblir si les conjoints n'y prennent pas garde.

Comme on l'a déjà vu, l'existence d'un lien affectif privilégié et exclusif n'est cependant pas incompatible avec l'existence de liens sociaux amicaux, ou même affectifs, mais à un degré moindre.

Enfin, la Bible mentionne au singulier le conjoint objet d'intérêt. En effet, l'attachement conjugal ne peut être dispersé et on reviendra sur les conséquences du non respect de cette exhortation dans les mariages polygames.

3. L'union physique :

Citée en dernier, l'union physique est l'aboutissement du mariage social et de l'attachement des époux. L'intimité physique est la manifestation extrême de l'attachement. C'est le don mutuel des époux, l'abandon total de l'un à l'autre dans un double mouvement commun de plaisir et de faire plaisir.

L'union physique est source de plaisir, mais sans un attachement profond, ce plaisir n'est que sensuel et sans commune mesure avec celui de l'amour conjugal qui comporte également une dimension de satisfaction morale et affective.

On remarque enfin que le pluriel est employé pour la première fois : ce sont les deux conjoints qui sont co-acteurs de l'union physique. Elle n'a normalement lieu qu'une fois le couple constitué officiellement et par une volonté partagée.

2. OBJECTIFS DU MARIAGE BIBLIQUE

A quels objectifs répond l'institution divine du mariage ?

Ces objectifs sont de quatre ordres :

1. Donner à l'homme ou à la femme une collaboration

L'institution biblique du mariage répond à un besoin inhérent à la nature humaine dont on semble aujourd'hui découvrir ou redécouvrir qu'il est fondamental : le besoin d'aimer et d'être aimé.

Par essence même, l'homme est un être social. Il ne peut vivre heureux seul, sans un minimum d'échanges avec ses semblables. Il a à la fois besoin de son double et de son complément, ce qu'il ne peut trouver sans perdre sa propre identité que dans une relation de couple (Genèse 2:18). Sauf dans des cas pathologiques, certes fréquents, le couple est la seule dimension de groupe qui permet à l'individu de conserver son identité sans être écrasé par une dynamique de groupe qu'il ne peut maîtriser. Au contraire, dans un groupe plus large, à partir de trois personnes, apparaissent des collusions ou des phénomènes de groupe qui peuvent plus facilement étouffer l'individu.

La collaboration possible dans le mariage est aussi complémentarité entre deux êtres différents, physiquement et psychologiquement, qui apportent chacun à l'autre ce dont il a besoin. Tous les systèmes d'analyse psychologique de la personnalité humaine font ressortir qu'elle est constituée de tendances opposées et complémentaires qui cœxistent, plus ou moins bien acceptées, ou refusées et refoulées, dans un équilibre fragile. La présence d'un partenaire privilégié dans une

relation de couple stabilise normalement cet équilibre précaire en permettant de voir dans l'autre ces tendances refusées pour soi-même et qui deviennent ainsi acceptables. Ces tendances peuvent être dans la nature même du partenaire ou lui être attribuées par projection sans qu'elles existent réellement. Une telle collaboration-complémentarité, épanouissante pour l'individu, ne peut être pleinement réalisée que dans le couple hétérosexuel.

2. L'unité des conjoints

Le couple n'est pas la simple association de deux personnalités. Il est déjà lui-même une entité avec ses caractéristiques propres, bien que les psychosociologues ne parlent de "micro-groupe" qu'à partir de trois personnes.

D'après le récit biblique, la femme est tirée de l'homme (Genèse 2:23) et l'homme n'est pas sans la femme (I Corinthiens 11:12). C'est donc la présence de l'autre qui permet d'être vraiment quelqu'un. Jusqu'au mariage, surtout dans notre société sans rites initiatiques très marqués, l'homme et la femme n'ont d'identité que par rapport à leurs parents. Par le mariage, ils acquièrent dans l'unité du couple leur propre identité. Par le mariage, l'homme devient homme, père en puissance, et la femme réellement femme, l'unité d'une seule chair venant sceller cette nouvelle identité (Genèse 2:24).

3. La consécration à Dieu des conjoints

Le lien conjugal est une sauvegarde qui préserve les conjoints d'un emballement des sens qui pourrait faire obstacle à leur relation avec Dieu (I Corinthiens 7:2 et 3). L'existence d'un lien officiel, indissoluble quels que soient les aléas de la relation et de la vie, permet à l'homme et à la femme de ne pas avoir à investir toute leur énergie dans le maintien de la cohésion du couple, unité fonctionnelle dont ils ont besoin. Ils

peuvent ainsi se consacrer davantage à Dieu ainsi qu'aux autres. Sans le lien du mariage, l'union est tributaire du plaisir, sexuel ou autre, et aussi fragile que lui. Dans ce cas, c'est la recherche du plaisir qui est indispensable au maintien de la relation et qui devient primordiale.

Dans le couple, l'homme et la femme s'affermissent mutuellement dans leur foi au Dieu Créateur, puis plus tard au Dieu Rédempteur. Dans le même esprit de mise à part pour Dieu, la Bible contient de nombreuses exhortations à préserver le mariage de toute souillure, le non-respect du lien conjugal étant toujours assimilé à la prostitution et à l'idolâtrie (Hébreux 13:4).

Ce qui vient d'être dit au sujet du mariage, lien officiel et indissoluble, doit être nuancé. La perspective légale du divorce dans notre société retire au mariage son caractère définitif. Il est possible de se marier en envisageant déjà l'éventualité d'une rupture ultérieure. Le mariage n'est alors qu'un acte de reconnaissance sociale provisoire du couple, mais ne correspond pas à l'idéal biblique. Au contraire, une union dite "libre" peut avoir un caractère d'engagement total, être reconnue socialement et constituer, de fait, un véritable mariage même sans être passée devant des autorités civiles ou religieuses. Cependant, une telle union devrait être officialisée pour en renforcer le caractère indissoluble.

4. La continuation de l'espèce

Même si la continuation de l'espèce n'est pas la seule justification du mariage, elle en est un des objectifs et certaines prescriptions concernant le mariage visaient à assurer une descendance (Deutéronome 25:5 ; Matthieu 22:24- 25). Avant l'évolution récente des mœurs et des techniques, le mariage était le seul lieu permis d'exercice de la sexualité indispensable à la procréation. La nécessité du mariage pour la continuation

de la race en a occulté progressivement les autres aspects pourtant aussi importants. Nous avons déjà noté que l'objectif de procréation ne figure pas dans le texte de l'institution du mariage de Genèse 2 ni dans ses rappels du Nouveau Testament.

Au sujet de la procréation, on ne soulignera jamais assez que l'amour physique, partie intégrante du mariage biblique, n'a rien à voir avec la Chute qui n'est mentionnée dans la Bible qu'après l'institution du mariage. Il est donc tout à fait indépendant de la notion de péché.

3. MONOGAMIE ET POLYGAMIE

Les textes bibliques relatifs à l'institution du mariage présentent comme idéal le mariage monogame (Genèse 2:18-24 ; Matthieu 19:5 ; I Corinthiens 6:16). Seule la monogamie permet de réaliser pleinement les quatre objectifs du mariage biblique : collaboration, unité, liberté pour se consacrer à Dieu et procréation.

Le mariage est une relation permanente, indissoluble jusqu'à la mort (Romains 7:2-3 ; Matthieu 19:3-9). Devant la répartition à peu près égale dans le monde des naissances des deux sexes, seul le mariage monogame permet théoriquement à tous les individus d'accéder à la constitution de couples. Loin de cet idéal biblique, on a vu apparaître la polygamie d'une part dans les sociétés primitives où les conditions de vie entraînaient une mortalité masculine plus forte (chasse, guerre, travaux pénibles, etc), et d'autre part quand la femme est devenue à la fois objet de plaisir, de possession et signe de richesse.

Lémec est le premier personnage dont le texte précise qu'il avait deux femmes (Genèse 4:19). Abraham lui-même, pour-

tant souvent cité en exemple comme homme de foi, appelé le "père des croyants", alla vers sa servante sur l'instigation de sa femme Sara (Genèse 16:1-6). Nous reviendrons sur les conflits que connut ce ménage à trois. Pourtant, Abraham eut par la suite une autre femme et des concubines (Genèse 25:1 et 5-6).

Plusieurs autres personnages ont eu simultanément plusieurs femmes : Jacob (Genèse 29 et 30), Esaü (Genèse 26:34), Gédéon (Juges 8:30), plusieurs juges d'Israël (Juges 10:4 ; 12:14), Elkana, père de Samuel (I Samuel 1:2), David (I Samuel 30:5 ; II Samuel 5:13 et 12:8 ; I Chroniques 14:3), Salomon (1 Rois 11:3), Roboam (II Chroniques 11:21), Abija (II Chroniques 13:21). Comme pour Abraham, la Bible mentionne souvent les rivalités et les conditions difficiles de vie des acteurs et des descendants de ces unions multiples.

Il faut distinguer la polygamie, où les femmes avaient un statut social normal, et le concubinage qui était une forme plus basse de polygamie dans laquelle les femmes avaient un rang social inférieur, ou même étaient des esclaves (II Samuel 20:3 ; Galates 4:22-23). Les enfants des concubines n'avaient pas les mêmes droits que ceux des épouses (Genèse 25:6). La plupart des personnages qui ont eu plusieurs femmes ont eu parallèlement une ou plusieurs concubines, d'autant plus nombreuses que le personnage était important et riche : Abraham (Genèse 25:6), Gédéon (Juges 8:31), Saül (II Samuel 3:7 et 21:11), David (II Samuel 5:13), Salomon (I Rois 11:3).

Moïse essaya de réduire la polygamie en limitant le nombre des femmes (Deutéronome 17:17). Il s'efforça de défendre les droits des épouses légitimes, mais aussi ceux des femmes de condition inférieure (Exode 21:10 ; Deutéronome 21:10-17). Il ne parvint cependant pas à faire disparaître polygamie et concubinage.

L'abondance des textes à ce sujet dans l'Ancien Testament semble manifester une certaine tolérance (Deutéronome 17:17). A partir du Nouveau Testament, même si la polygamie existait encore, il n'en est plus fait mention que pour une interdiction formelle (I Corinthiens 7:2 ; Tite 1:6).

4. L'ÂGE DU MARIAGE

La Bible donne peu de précision sur l'âge du mariage ni dans l'histoire des principaux personnages, ni dans les règles de vie du peuple d'Israël. Si l'âge précis du mariage n'est donné que deux fois, pour Isaac et pour Esaü qui avaient l'un et l'autre 40 ans (Genèse 25:20 et 26:34), de nombreux événements survenus dans l'histoire des personnages bibliques sont datés et peuvent servir de repères pour estimer l'âge habituel du mariage.

La chronologie du temps des patriarches est difficilement comparable avec celle de l'histoire plus récente. On peut néanmoins trouver là quelques indications. Les descendants de Noé, par Sem, eurent des enfants à un âge généralement compris entre 29 et 35 ans (Genèse 11:12-24). La tradition juive donnant une importance particulière au fils premier-né, on peut penser que les mariages étaient tardifs, au moins pour les hommes. Moïse se maria vers 40 ans (Deutéronome 34:7 et 29:5 ; Actes 7:30 ; Exode 2:23).

Par la suite, il semble que les Israélites se marièrent plus tôt. L'histoire des rois d'Israël nous précise leur âge en début de règne et parfois leur situation matrimoniale. Ainsi, Saül avait déjà un enfant en âge de commander un détachement lorsqu'il devint roi (I Samuel 13:1-2). Certains manuscrits de la version des Septante précisent qu'il avait 30 ans, ce qui est peu probable. Il s'était néanmoins marié très jeune. David régna à 30 ans, après un premier mariage avec Mical, fille de Saül (I Samuel 18:27), puis plus tard avec Abigaïl et

Achinoam (I Samuel 25:42-43). Joram était déjà marié lorsqu'il devint roi à 32 ans (II Rois 8:17-18). Il en fut de même pour Achazia qui régna à 22 ans (II Rois 8:26-27).

La généalogie de Jésus qui figure dans l'Evangile de Luc fait état de 42 générations depuis David, c'est-à-dire sur une période d'environ 1050 ans. La durée moyenne d'une génération s'établit donc approximativement à 25 ans. On peut aussi noter que le prophète Esaïe évoque le mariage d'un "jeune homme", et non d'un homme mur, avec une vierge (Esaïe 62:5).

En ce qui concerne l'âge du mariage pour les femmes, la Bible donne encore moins d'indications. De nombreux passages parlent de jeunes filles demandées ou données en mariage. Ce terme semble devoir être pris le plus souvent au sens propre de l'âge car il est indépendant de la notion de virginité précisée par un autre qualificatif (I Rois 1:2 ; Esther 2:2 ; Genèse 24:16). L'apôtre Paul, élevé dans la tradition juive la plus stricte, celle des pharisiens, pouvait envisager que quelqu'un trouve déshonorant pour sa fille de dépasser l'âge nubile sans qu'elle soit mariée (Actes 23:6 ; I Corinthiens 7:36). On peut donc penser que les jeunes filles se mariaient, ou plus exactement, étaient mariées relativement tôt.

Toutes les indications sur l'âge du mariage, trop incomplètes, ne permettent pas de donner à la Bible une valeur normative à ce sujet. Toutefois, le caractère définitif du mariage et le fait qu'il engage deux personnes, non seulement pour une union physique, mais aussi affective, supposent un minimum de réflexion préalable, de connaissance mutuelle et de maturité. On peut remarquer que les personnages bibliques qui ont eu la vie affective la plus tumultueuse s'étaient mariés jeunes, comme David ou Salomon. Statistiquement, on constate encore aujourd'hui un taux de divorces plus élevé chez les gens mariés très jeunes. Il semblerait donc plus judicieux dans la logique biblique de ne pas se marier trop tôt.

5. LE CHOIX DES CONJOINTS

Même si la Bible donne à la femme une place plus importante que dans tout le Moyen-Orient, c'était souvent les hommes qui choisissaient leur future conjointe. 33 passages indiquent que tel homme "prit pour femme ..." (Genèse 4:19 ; 25:1 ; Matthieu 1:20 ; etc).

Souvent, le choix du futur conjoint était fait par les parents qui cherchaient une épouse pour leur fils ou un mari pour leur fille. Quand les parents n'avaient pas cherché eux- mêmes le prétendant, ils devaient être au moins consultés. L'avis pouvait être donné par le père (Genèse 24:7 ; 34:4 et 8 ; 38:6 ; Exode 2:21 ; Josué 15:17), la mère (Genèse 21:21) ou les deux à la fois (Juges 14:1-10). Quelquefois, c'était un parent plus éloigné, comme la belle- mère de Ruth (Ruth 3:1-2), un serviteur chargé de mission (Genèse 24:2-3) ou un prêtre comme pour le roi Joas (II Chroniques 24:3) qui trouvait le parti ou donnait son avis. Le jeune homme était consulté sur le choix de sa future épouse, mais ce n'était pas systématique. Aujourd'hui encore, 4 à 5% des mariages sont le fruit de recherches par des agences de rencontres.

Le choix du futur conjoint était parfois dicté davantage par des considérations socio-économiques que par le désir amoureux. Suivant l'importance des troupeaux ou des enjeux politiques, le mariage était alors l'alliance de deux familles avant d'être celle de deux individus (Genèse 29:10 ; I Rois 3:1).

Il semble que le rôle des jeunes filles dans le choix de l'époux était le plus souvent passif mais l'éventualité d'un refus était envisagée (Genèse 24:5 et 8). Parfois, elles pouvaient être aussi consultées officiellement ou participer activement. Ainsi, Rébecca, déjà citée, donna clairement son avis (Genèse

24:58). Mical aima David avant de lui être donnée en mariage (I Samuel 18:20). Abigaïl se vit "proposer" le mariage avec David (I Samuel 25:39).

Le choix du futur conjoint étant fait, il y avait alors normalement une période de fiançailles plus ou moins longue pendant laquelle les fiancés n'avaient pas encore de rapports sexuels, mais étaient totalement engagés l'un pour l'autre. Une relation sexuelle hors du futur couple était dans la loi mosaïque un adultère puni de mort (Deutéronome 22:23-24). Le lien des fiançailles était suffisamment fort pour qu'un soldat fiancé soit dispensé de combattre afin que sa future femme ne risque pas d'être à un autre (Deutéronome 20:7). De même, c'est la force de ce lien de fiançailles qui justifie l'emploi quasi simultané des termes de "fiancée", "époux", "femme" en ce qui concerne Marie et Joseph avant qu'ils aient habité ensemble (Matthieu 1:18-25).

Si le mariage n'était pas encore consommé, les fiançailles n'en étaient pas moins une période de bonheur où le chant tenait une place importante (Jérémie 7:34 et 16:9), et de grande affection que la promesse du plaisir à venir rendait encore plus vive (Jérémie 2:2), d'autant plus que l'attente pouvait parfois être très longue. Jacob attendit 7 ans pour avoir Rachel (Genèse 29:11,18). Trompé par son beau-père Laban, il n'eut alors que Léa. Après une aussi longue attente et une première expérience amoureuse, il n'aurait certainement pas pu patienter encore. Aussi eut-il Rachel une semaine plus tard, même s'il dut donner 7 années supplémentaires de travail au service de Laban (Genèse 29:27-30).

Il était fréquent d'offrir des présents à la jeune fille ou à sa famille, autant pour se montrer un bon parti que pour reconnaître ainsi à la future une valeur et s'en montrer digne. Les cadeaux étaient variables en nombre et en valeur : bijoux,

argenterie, vêtements (Genèse 24:22 et 53), du temps de travail, des champs et des sources (Josué 15:19), une ville bâtie (I Rois 9:16). Ce pouvait être une action d'éclat (I Samuel 18:25). Le prétendant était parfois prêt à payer une forte dot pour avoir celle qu'il aimait (Genèse 34:12).

Il semble que, seule, la dot pour une jeune fille vierge ait été codifiée. S'agissant en général de toutes jeunes filles qui avaient été séduites, le versement de cette dot était obligatoire, même si le père de la jeune fille s'opposait au mariage. C'était la "dot de la vierge", fixée à 50 sicles d'argent. A titre de comparaison, il fallait à la même époque 30 sicles d'argent pour dédommager le maître d'un esclave frappé par un bœuf (Exode 22:17 ; 21:32 ; Deutéronome 22:29) ou, cette fois à une autre époque, 400 sicles pour acheter un grand champ (Genèse 23:15). Au temps du Nouveau Testament, un sicle représentait le salaire d'une journée de travail.

En Israël, la préservation du peuple élu imposait l'endogamie et l'appartenance du futur conjoint au peuple juif était un critère déterminant. L'union avec des femmes étrangères, ou symétriquement avec des hommes étrangers, était interdite (Exode 34:15-16 ; Deutéronome 7:3-4 ; Josué 23:12). Cette interdiction ne suffit pas à empêcher de tels mariages qui furent presque toujours source de malheurs pour Israël : asservissement à d'autres peuples (Juges 3:6-8), défaite de Samson (Juges 16:4), démembrement du royaume après Salomon (I Rois 11:1-11). A certaines périodes de réveil religieux, l'interdiction des mariages avec des étrangères — c'étaient le plus souvent les hommes qui transgressaient la loi —, fut rappelée avec véhémence (Esdras 9:2 ; 10:2 ; Néhémie 13:23 et 27). Inversement, et d'une manière tout à fait exceptionnelle qui confirme la règle, on voit le peuple d'Israël sauvé du massacre par suite du mariage de la Juive Esther avec le roi de Perse Assuérus, identifié par les historiens à Darius 1er ou Xerxès (Esther 2:17).

Les mariages consanguins étaient également interdits (Lévitique 18:6-14). C'était une conséquence logique de l'interdiction des mariages avec des étrangers. Dans le cas d'endogamie, le risque majeur est celui de la réapparition ou du renforcement d'anomalies génétiques récessives, le plus souvent à caractère défavorable. Plusieurs fois mentionnés jusque là, de tels mariages furent interdits dans la loi de Moïse (Genèse 22:20-23 ; 25:20 ; 28:2).

D'autres mariages, pourtant non consanguins, étaient également interdits. Certaines de ces unions, impliquant plusieurs générations avaient une signification psychologique d'inceste et étaient probablement prohibées à ce titre : relations avec la belle-mère (Lévitique 18:8), la tante par alliance (18:14), la belle-fille (18:15), une femme et sa descendance (18:17). Enfin, d'autres mariages au sein d'une même génération étaient interdits parce que de nature à exciter des rivalités, par exemple avec une belle-sœur (Lévitique 18:16 et 18), sauf dans certaines conditions s'il s'agissait de donner une postérité à un frère décédé (Deutéronome 25:5-10).

Afin de conserver la répartition territoriale des tribus d'Israël, la préservation du patrimoine était aussi un critère déterminant. Dans le cas où l'extinction d'une lignée masculine amenait des filles à hériter, c'était à elles qu'il appartenait de faire le choix d'un mari, mais en restant dans la tribu (Nombres 36:6-7).

Le Nouveau Testament semble insister beaucoup plus sur la responsabilité individuelle de choix des futurs conjoints. Le mariage résulte d'une décision personnelle et, chaque fois qu'il y a mariage, il n'est pas fait référence à l'avis d'un parent. Un seul passage évoque encore la possibilité pour quelqu'un de "marier" sa fille (I Corinthiens 7:38), alors que plusieurs rappellent comme un fait passé cette pratique, aussi bien pour les filles que pour les garçons (Matthieu 24:38 ; Luc 17:27).

Le Nouveau Testament se contente de rappeler le texte initial de l'institution du mariage qui souligne d'une part la rupture du lien parental et d'autre part le caractère définitif de l'engagement. Pas plus que pour l'âge du mariage, la Bible ne donne de précisions qui permettraient de lui attribuer une valeur normative dans le domaine du choix d'un conjoint. Elle donne cependant quelques points de repères. Le Christ ayant déclaré clairement "qu'il n'était pas venu abolir la loi", les prescriptions morales de l'Ancien Testament restent valables, en particulier les interdictions de mariages avec des personnes apparentées (Matthieu 5:17). C'est pour avoir dénoncé une telle union illicite entre Hérode et la femme de son frère que Jean-Baptiste fut arrêté, puis exécuté (Matthieu 14:1-10 ; Marc 6:17- 19 et 28). Un autre cas de relation interdite est cité par l'apôtre Paul au sein même de l'église de Corinthe (I Corinthiens 5:1).

Comme on voit se répandre l'évangile, on voit s'étendre la notion de peuple élu, au sein duquel doivent s'unir les conjoints, à l'ensemble des chrétiens. L'apôtre Paul recommande des unions "dans le Seigneur", c'est-à-dire entre croyants afin qu'ils s'encouragent mutuellement dans la foi (I Corinthiens 7:16,39 ; II Corinthiens 6:14).

Ce critère peut être perçu comme une restriction à la liberté totale de choix des futurs conjoints. En fait, le croyant a le souci d'une vie en harmonie avec la volonté de Dieu à son égard, et ce, dans tous les domaines. Il voit dans l'obéissance à Dieu l'épanouissement d'une vraie liberté par rapport à la pression sociale et à ses propres pulsions. Il voit dans cette obéissance librement consentie l'expression de son amour pour Dieu et non la contrainte d'une foi légaliste.

Dans le choix d'un conjoint, le critère d'adhésion à une foi et à des options idéologiques communes est important et

nombre de couples se sont séparés en faisant le constat qu'ils avaient négligé cet aspect. Souvent, l'apparition de divergences relatives à l'éducation des enfants est le symptôme révélateur d'un désaccord profond antérieur qui n'a pas été pris en considération ou qui a été masqué par l'euphorie du moment.

Inversement, la communauté d'idée ou d'intérêt ne suffit pas à assurer l'harmonie et la stabilité d'un couple. Nombre de patients du conseil conjugal ou de la sexologie se rendent compte trop tardivement qu'ils ont surestimé leur capacité d'entente en se basant sur cette seule communauté d'intérêt du moment, idéalisée, et en négligeant de réfléchir avant le mariage à d'autres aspects de la vie commune : le partage des rôles et des tâches dans le couple, l'engagement professionnel, l'harmonie physique et psychologique, l'éducation des enfants, les relations avec les familles respectives, etc. Ainsi, pour revenir à un exemple biblique, la femme samaritaine, après cinq mariages, s'était mise en ménage et semblait encore malheureuse (Jean 4:17-18).

6. LA VIRGINITÉ

En Israël, toute jeune fille devait rester vierge jusqu'au mariage. La virginité était un critère de choix dans la recherche d'une épouse, en particulier pour les sacrificateurs (Lévitique 21:13 ; Ezéchiel 44:22) ou les rois (I Rois 1:2 ; Esther 2:2), ce qui pouvait dans ces deux cas s'expliquer par un désir d'avoir des certitudes sur les filiations. Mais d'une façon générale, les jeunes filles vierges étaient très recherchées, probablement parce qu'elles étaient susceptibles d'être ensuite plus dépendantes de leur mari. L'absence de relations sexuelles préconjugales faisait du mariage le lieu pour la femme d'un plaisir nouveau, total et exclusif, et renforçait son attachement à son mari, seule source de son plaisir.

La virginité était le symbole de la pureté, de la beauté intérieure toute aussi importante que la beauté physique (Genèse 24:16) et c'était, suivant la règle habituelle, un capital à préserver jusqu'au mariage. Il était criminel pour une jeune fille de ne pas arriver vierge au mariage. Cela était assimilé à la prostitution et faisait l'objet d'une condamnation à mort par lapidation (Deutéronome 22:20-21). La perte de la virginité était le signe visible d'un plaisir possible en dehors de l'observance de la loi inspirée par Dieu. C'était donc un déshonneur pour le père qui n'avait pas su préserver la pureté de sa fille. Ce déshonneur donnait lieu à une contrepartie financière dont on a déjà parlé si la fille était victime malgré elle ou à une condamnation à mort sans appel si elle était responsable, ou au moins consentante (Deutéronome 22:23-27).

La législation relative à la virginité supposait qu'il ne puisse exister de plaisir sans défloration. La pression morale, dans l'organisation théocratique d'Israël, était particulièrement forte et la transgression de l'interdit sexuel, même solitaire, devait

être rare et de toutes façons, jamais avouée. En cas de contestation ultérieure, après un mariage, il pouvait être utile d'exhiber les preuves de la virginité des jeunes mariées. Aussi, ces preuves étaient-elles minutieusement conservées par les parents de la jeune fille (Deutéronome 22:13-17). La gravité des condamnations encourues, tant par la jeune fille apparue non vierge que par le jeune mari accusateur, explique que la tradition juive ait perpétué cette coutume en la complétant d'une réglementation particulièrement détaillée et précise.

La virginité a aussi une signification spirituelle. Si on ne trouve pas dans la Bible une utilisation religieuse des vierges comme l'ethnologie la montre dans plusieurs sociétés, la non-connaissance du plaisir physique était sensée permettre une consécration plus grande au service de Dieu, l'expérience amoureuse et l'expérience mystique semblant mettre en jeu de mêmes mécanismes profonds de la personnalité, et le développement de l'une se faisant au détriment de l'autre. Dans le Nouveau Testament, l'apôtre Paul mentionne dans les mêmes termes la différence entre l'homme non marié et l'homme marié d'une part, entre la vierge et la femme mariée d'autre part. Les premiers s'inquiètent des choses du Seigneur et des moyens de lui plaire, les seconds des choses du monde et des moyens de plaire au conjoint (I Corinthiens 7:32-34).

L'image de la virginité est souvent reprise dans la Bible au sujet du peuple d'Israël, puis dans le Nouveau Testament, de l'Eglise, communauté des croyants rachetés par le Christ. Ainsi, le peuple d'Israël s'est "souillé", est "impur", "se prostitue" chaque fois qu'il s'éloigne de Dieu et devient idolâtre (Psaume 106:39 ; Lamentations 4:15 ; Deutéronome 31:16 ; Juges 8:33). L'Eglise est une "fiancée" qui doit rester pure dans l'attente du retour du Christ, l'Epoux (II Corinthiens 11:2 ; Apocalypse 21:9).

La Bible fait un parallèle entre vierges et jeunes hommes et

on peut remarquer que la notion de virginité est également considérée pour des hommes comme un critère de consécration à Dieu (Lamentations 1:18 ; Apocalypse 14:4).

7. LA CÉRÉMONIE DU MARIAGE

Le nombre limité de textes bibliques décrivant des cérémonies de mariage oblige à être prudent sur le rituel, d'autant plus que ces textes concernent des moments historiques différents, parfois très lointains les uns des autres. A la lumière des traditions juives, de quelques récits complémentaires dans les livres deutérocanoniques, en particulier le 1er Livre des Macchabées et celui de Tobie, il semble que l'on puisse rétablir le déroulement habituel des mariages. A défaut d'un rituel précis, cette étude permet toutefois de mettre en valeur l'esprit qui présidait à ces cérémonies.

Dans les quelques passages de la Bible qui les évoquent, on ne trouve jamais de référence à une célébration religieuse, ni même à un enregistrement par une autorité civile. Cela ne signifie pas que le mariage n'était qu'un engagement peu solide et sans témoins. Bien que nous ne le connaissions pas bien, il semble qu'il y avait tout de même un rituel auquel participaient, outre les nouveaux conjoints, parents et amis dans une fête qui durait plusieurs jours.

Le déroulement du mariage montrait par son aspect solennel l'engagement mutuel des époux en termes d'une alliance qui se concrétisait peut-être par un serment devant Dieu ou un contrat (Ezéchiel 16:8 ; Malachie 2:14). Le nombre important des invités traduisait l'aspect social de cet engagement, leur simple présence faisant d'eux les témoins de la célébration. Enfin, le mariage était une véritable fête qui dépassait largement le cadre familial.

La fiancée se préparait pour la cérémonie au domicile de ses parents. Elle commençait par se baigner (Ezéchiel 16:9 ; Ephésiens 5:26-27). On peut remarquer ici que le mariage ne pouvait avoir lieu pendant la période d'impureté de la femme, puisque les rapports étaient alors prohibés, et que cette période, suivant la tradition talmudique encore actuelle, se terminait par des ablutions rituelles. La fiancée se parait ensuite de vêtements précieux, généralement blancs puisque de fin lin, mais aussi de soie et enjolivés de broderies (Ezéchiel 16:10 ; Psaume 45:14-15 ; Apocalypse 19:8). La fiancée mettait autour de sa taille une ceinture nuptiale (Esaïe 3:24 ; 49:18 ; Jérémie 2:32) et, semble-t- il, se voilait (Genèse 24:65 ; 29:23 et 25). En outre, elle se parait de bijoux : bracelets, colliers, anneaux, boucles d'oreille, couronne (Esaïe 61:10 ; Ezéchiel 16:11-12). Le fiancé, quant à lui, revêtait aussi ses plus beaux vêtements, complétés d'un diadème et éventuel-lement d'autres bijoux dont l'usage n'étaient probablement pas limité au mariage, mais faisait partie du décorum de cette cérémonie (II Samuel 1:10).

Lorsque les fiancés étaient tous deux prêts, chacun de son côté, le jeune homme allait chercher sa fiancée qui l'attendait chez ses parents. Il était accompagné de ses amis (Matthieu 9:15 ; Marc 2:19). Le cortège était bruyant : cris, chants, musique. Des demoiselles d'honneur venaient à sa rencontre, avec des lampes s'il faisait nuit (Matthieu 25:1-10 ; Jérémie 7:34 ; Cf Genèse 31:27). Les parents de la jeune fille la confiaient alors à son mari. Il semble que la mariée restait voilée jusqu'à la consommation du mariage (Genèse 31:27).

Dans une ambiance de liesse, avec chants, musique et danses, il y avait ensuite un grand banquet qui pouvait être servi chez les parents de l'un ou l'autre des nouveaux conjoints, qu'il s'agisse d'un mariage princier (Psaume 45:15-16) ou d'un mariage ordinaire (Matthieu 22:1-10 ; 25:10 ; Jean

2:1-10). Le festin pouvait aussi être payé par le jeune marié lui-même (Genèse 29:22 ; Matthieu 22:2 ; Juges 14:10). Le soir, les parents de la jeune mariée escortait le couple jusqu'à la chambre nuptiale (Juges 15:1 ; Tobie 7:16-17), mais la fête n'était pas terminée pour autant. Le festin pouvait durer une ou deux semaines (Juges 14:12 ; Tobie 8:19-20).

8. LE SYMBOLISME RELIGIEUX DU MARIAGE

Il serait intéressant d'essayer d'examiner l'image sociale du mariage selon la Bible, des origines jusqu'aux temps apostoliques et même dans son prolongement jusqu'à nos jours par la tradition judéo-chrétienne. Cette démarche, trop vaste, pourrait paraître futile et vaine, si le mariage n'avait pas également une valeur symbolique qui, tel un fil conducteur, traverse toutes les époques.

Dans la Bible, le mariage a non seulement sa signification intrinsèque, universelle, sociale et culturelle, qui peut être étudiée comparativement avec d'autres sociétés, mais il a aussi cette valeur symbolique dont nous sommes héritiers et plus ou moins imprégnés dans tous les pays touchés par le judaïsme, le christianisme et, dans une moindre mesure, l'islam.

Ainsi, nous avons déjà évoqué le parallèle que fait la Bible entre la relation de couple et la relation qui unit le peuple d'Israël à son Dieu, ou l'Eglise, en tant qu'ensemble des croyants, à Dieu, représenté par le Christ. Le peuple d'Israël est souvent comparé à une épouse, avec ses infidélités et sa restauration dans la repentance (Jérémie 31:22 ; Osée 2:18 et 21-22 ; Esaïe 54:5- 6), comparaison que nous avions déjà évoquée au sujet de la virginité.

L'Eglise chrétienne est comparée à une vierge fiancée dans l'attente du Christ, l'Epoux qui reviendra dans la gloire pour la prendre avec lui (Apocalypse 19:7 ; 21:9 et 22:17 ; Jean 3:29 ; II Corinthiens 11:2). Plusieurs paraboles du Christ comparent l'établissement du royaume de Dieu à un repas de noces (Matthieu 22 ; Luc 12:36 ; Luc 14:8 ; Apocalypse 19:7 et 9). De même que le jeune homme doit quitter son père et sa mère pour se marier, la relation du croyant à son Dieu est plus forte que les relations parentales (Matthieu 10:37 et 19:29 ; Luc 14:26 et 18:29).

L'emploi du langage amoureux pour désigner des concepts spirituels, plus ou moins acceptés ou contestés, consciemment ou non, n'est pas sans conséquence pour l'être humain, tant dans sa foi, que dans sa vie relationnelle, et même dans sa sexualité. Dans le cas d'une expérience amoureuse satisfaisante, affective ou sexuelle, dans laquelle la personne est épanouie, heureuse, avec un partenaire lui-même épanoui et heureux, elle pourra, si elle est croyante, transposer sur le plan spirituel une telle expérience. Elle pourra faire siennes les réalités spirituelles illustrées par l'emploi du langage amoureux, c'est-à-dire, vivre sa foi dans la joie, avec une place reconnue au sein de la communauté des croyants, et en ayant une relation équilibrée d'amour pour Dieu sans culpabilité ni contrainte.

Inversement, si une personne, chrétienne pratiquante, ou même simplement imprégnée par la culture judéo-chrétienne, vit une expérience amoureuse décevante, elle peut ressentir cette expérience comme un échec d'autant plus fortement qu'elle est marquée inconsciemment par le symbolisme religieux du mariage. Puisque la relation amoureuse est donnée en exemple de la relation de Dieu avec l'homme, elle ne peut être que parfaite. La moindre difficulté dans la vie amoureuse est donc signe soit de la faillite d'un idéal spirituel

qu'elle découvre aussi imparfait que son expérience, soit de l'incapacité pour elle d'atteindre la qualité de relation escomptée. Cette difficulté est donc de toutes façons déstabilisante, dévalorisante et culpabilisante. Cette situation est particulièrement délicate pour une personne engagée dans une démarche de foi. Ce qui est l'image de sa relation avec Dieu n'étant pas parfait, ses certitudes peuvent être ébranlées au point de l'amener à renier ce qu'elle avait cru jusque là. Elle transpose alors dans sa vie spirituelle l'échec qu'elle a constaté dans sa vie amoureuse et devient incapable d'accéder à une relation avec Dieu ou le tient pour responsable de cette situation.

Les textes bibliques sur le mariage mentionnent trois aspects qui gardent toute leur valeur dans les applications spirituelles : la solennité de l'alliance ou engagement, le témoignage public de cet engagement et la fête, grande réjouissance collective. Le croyant est une personne qui a adhéré à une idée, à un système de valeurs librement choisi, à l'exemple de tous les personnages du Nouveau Testament qui ne sont devenus croyants qu'après une rencontre personnelle avec le Christ. La foi en Dieu est souvent décrite en termes d'alliance aussi bien pour le peuple d'Israël dans l'Ancien Testament que pour les chrétiens du Nouveau (Genèse 15:18 ; Jérémie 31:31 ; Matthieu 26:28 ; Romains 11:27). L'alliance se faisait par un engagement délibéré et solennel (Deutéronome 30:19 ; Josué 24:15 ; Matthieu 4:19 ; 10:38). Comme le mariage, l'engagement chrétien est public. De très nombreux passages sont les récits de tels engagements, il suffit de relire les Evangiles pour le constater, ou des exhortations à proclamer publiquement sa foi (Matthieu 10:32 ; Actes 1:8 ; Romains 1:16). Enfin, l'engagement chrétien, comme le mariage, est source d'une joie sans commune mesure avec la notion habituelle de joie, tant pour l'intéressé que pour tout le monde (Jean 15:11 ; Matthieu 13:20 ; Luc 15:7).

9. LES ALÉAS DU MARIAGE

Si la Bible mentionne un certain nombre de mariages sans histoires, on y trouve aussi des récits relatifs à de difficiles situations de couples. Comme le dit l'Ecclésiaste : "il n'y a rien de nouveau sous le soleil", et les difficultés rencontrées par les personnages bibliques ressemblent à des situations que nous pouvons rencontrer aujourd'hui et qui peuvent conduire nombre de couples à la rupture.

Chaque fois que l'homme, la femme, ou les deux à la fois, s'éloignent de l'idéal biblique du mariage, il y a risque de crise dont la conséquence la plus fréquente est, au niveau du couple, une séparation, mais aussi à un niveau plus large, des rivalités pouvant même aller jusqu'au meurtre, au caractère passionnel souvent reconnu officiellement, des adultères ou de l'immoralité. Quand les hommes se laissent entraîner par leurs seuls désirs physiques, ou leurs pulsions, ils en deviennent esclaves et s'éloignent de leur Créateur.

Alors que Dieu avait prescrit le mariage monogame, on a vu se multiplier la polygamie et le concubinage multiple. Il s'en suivait souvent des tensions et des rivalités entre les femmes, entre hommes, ou entre les enfants. C'est ainsi qu'apparaissent hostilité, moquerie et mépris entre Sara, femme d'Abraham, et Agar, la servante égyptienne qu'elle avait pourtant elle-même jeté dans les bras de son mari pour tenter d'avoir une postérité sans attendre l'accomplissement de la promesse de Dieu. Cette hostilité manifeste entraîna la fuite d'Agar, puis plus tard son renvoi définitif parce que Sara ne supportait pas de voir le fils de sa servante se moquer ou jouer avec son propre fils, pour elle le seul véritable héritier (Genèse 16:2 et 21:9-10). L'histoire bien connue de Joseph vendu par ses frères illustre aussi parfaitement une situation de jalousie fraternelle : bien que plus jeune, il avait un statut différent qui était une conséquence de la préférence dont jouissait sa mère (Genèse 37:2-4).

Un peu plus tard, on voit un exemple de rivalité père-fils pour une même femme avec pour conséquence une limitation de leur bénédiction (Genèse 35:21-22 et 49:3-4). La cohabitation de plusieurs femmes, et des enfants de plusieurs lits, au sein d'une cellule familiale vivant en relative autarcie, ne pouvait qu'induire ce type de problèmes.

La Bible donne d'autres exemples de ces rivalités. Absalom, bien que troisième fils de David qui l'eut avec Maaca (II Samuel 3:3 ; I Chroniques 3:2), revendiquait le pouvoir royal et monta un complot contre son père. L'histoire de David, pourtant homme "selon le cœur de Dieu" (Actes 13:22), montre plusieurs exemples de rivalités masculines. Usant de son prestige, David reprit son ancienne femme Mical, fille de Saül, qu'il avait délaissée, en l'obligeant à quitter son nouveau mari (I Samuel 25:42-45 ; II Samuel 3:14-16). Plus tard, devenu roi, il fit mourir Urie dont il avait pris la femme (II Samuel 11:4,15,26).

Le mariage implique normalement la vie commune au domicile conjugal et ce n'est que très exceptionnellement que les conjoints peuvent se séparer, seulement pour un temps et d'un commun accord, afin de prévenir toute tentation (I Corinthiens 7:5). Une telle règle , déjà difficile à suivre pour un simple couple, ne pouvait être respectée dans les liaisons multiples et simultanées de la polygamie et du concubinage. Il n'est donc pas étonnant que la Bible raconte plusieurs aventures, parfois dramatiques, qui ont eu pour cause une séparation trop longue de deux conjoints. L'histoire très connue de Samson a peut-être eu comme point de départ la séparation d'avec sa femme. Pendant que, très en colère, il était retourné chez son père en abandonnant sa femme qui l'avait trahi, celle-ci fut donnée à un autre, puis plus tard brûlée par les Philistins en signe de vengeance. Ces épisodes douloureux peuvent expliquer la faiblesse de Samson pour une prostituée,

puis pour Dalila, et sa mort dramatique (Juges 14:19 à 15:1 ; 15:6 ; 16:1 et 4). Un Lévite — la tribu de Lévi exerçait les fonctions sacerdotales — connut l'immoralité et la violence à la suite de quatre mois de séparation d'avec sa concubine infidèle (Juges 19:2,22,25). L'adultère de David avec Bath-Schéba — ou Bethsabée, suivant les traductions — eut lieu pendant qu'Urie, son mari, était absent. Certes, il était parti pour fait de guerre, mais, à son retour, il ne rentra pas chez lui malgré l'invitation qui lui en était faite, précipitant ainsi sa mort (II Samuel 11:8-10 et 12-13).

L'adultère était interdit et sévèrement réprimé dans la loi de Moïse. Cette interdiction constituait même l'un des Dix Commandements, immédiatement après celle du meurtre (Exode 20:14). Il a cependant toujours existé et la Bible en parle souvent, confirmant ainsi la constance dans le temps des comportements humains. L'interdit est rappelé sept fois, et même plusieurs fois cité avant les autres commandements (Deutéronome 5:18 ; Matthieu 5:27 ; 19:18 ; Marc 10:19 ; Luc 18:20 ; Romains 13:9 ; Jacques 2:11). L'interdit était suffisamment fort pour ne pas être transgressé ouvertement et le flagrant délit nécessaire à la condamnation était rare. Cela n'empêchait pas l'adultère d'être une pratique courante maintes fois dénoncée par les prophètes, plus souvent reprochée aux femmes (Jérémie 23:10 ; Ezéchiel 16:38 ; Osée 2:4 ; 3:1 ; 4:2, 13 et 14). L'adultère était un péché d'autant plus mal perçu et vivement condamné par les chefs religieux qu'il était l'illustration permanente, constamment rappelée par les Ecritures, de leur propre comportement à l'égard de Dieu. Leur promptitude à châtier les coupables n'avait d'égale que leur hypocrisie, admirablement dénoncée par le Christ lorsqu'ils lui amenèrent une femme surprise en flagrant délit d'adultère : "Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre" (Jean 8:7). On peut remarquer dans cet épisode que les religieux très pratiquants

qu'étaient les scribes et les pharisiens ne parlent que de la femme adultère. Pourtant la femme avait été surprise en flagrant délit et, dans ce cas, l'homme et la femme devaient être également lapidés (Lévitique 20:10).

L'adultère commence souvent par une attirance physique. C'est pourquoi la Bible insiste sur le rôle de l'attrait physique dans un processus de séduction et donne des mises en garde à ce sujet. Par exemple, David commit un adultère avec une jolie femme qu'il avait vue alors qu'elle se baignait (II Samuel 11:2). C'est pour prévenir de tels risques que la Bible fait de la convoitise l'objet du dixième commandement (Exode 20:17), et souligne le danger de la convoitise de la chair et de la convoitise des yeux (I Jean 2:16). De même, elle insiste sur la convoitise d'une femme par le regard. Elle la qualifie déjà d'adultère tant il est vrai que la tolérance d'une personne pour l'ébauche d'un processus de séduction peut entraîner un emballement des sens et une perte de contrôle qui se traduisent par le passage à l'acte (Matthieu 5:28 ; Jacques 1:14-15 ; Job 31:1).

Si l'immoralité apparaît plusieurs fois dans la Bible, il est intéressant de remarquer que cela peut être aussi dans le cadre du mariage et de la famille. Elle constitue donc, avec l'adultère qui en est une forme particulière, un aléa possible du mariage qui ne saurait, à lui seul, être une assurance contre de tels risques. L'expérience clinique montre même que des personnes, plus ou moins conscientes de leur fragilité, essaient en vain de trouver dans le mariage une protection contre leurs propres pulsions.

Parler d'immoralité suppose la référence à un code de valeurs. Nous nous contenterons ici des normes couramment admises dans notre société et conformes pour l'essentiel à l'enseignement biblique : réprobation de l'inceste, du viol, de la prostitution, de l'homosexualité, etc. Un premier exemple est

donné par Abraham qui, par crainte d'être tué, fit passer sa femme pour sa sœur. Il en tira un profit matériel, mais Sara devint la femme du Pharaon (Genèse 12:11-19). Isaac commit plus tard la même erreur, cette fois sans conséquence apparente (Genèse 26:7 et 10). Lot délaissait sa famille pour se compromettre avec les notables de Sodome (Genèse 19:1 ; Deutéronome 21:19). Il fut entraîné malgré lui à commettre un inceste avec ses deux filles (Genèse 19:30-38). Devenu veuf, on voit Juda rencontrer une prostituée et coucher avec sa belle-fille qui s'était ainsi présentée à lui (Genèse 38:15). C'est un homme marié qui faillit tomber aux mains d'hommes pervers, homosexuels. Il ne put leur échapper qu'au prix du sacrifice de sa concubine dont ils abusèrent jusqu'à la mort (Juges 19:22-27).

De tels exemples montrent la fragilité du mariage et la nécessité pour les conjoints d'une grande prudence pour en préserver ce qui en fait la richesse. Ils montrent l'importance, pourtant souvent contestée, du lien conjugal comme sauvegarde de l'intérêt des époux. C'est souvent lorsqu'il y a une brèche dans ce lien que les événements se précipitent avec leur cortège de malheurs.

CONCLUSION DU CHAPITRE

Ainsi, dit la Bible pour exhorter à la vigilance, "Que celui qui est debout prenne garde de tomber" (I Corinthiens 10:12).

Après avoir insisté sur l'avantage de la solidarité, du soutien mutuel à deux — n'est-ce pas la définition même du couple —, l'Ecclésiaste précise que "la corde à trois fils ne se rompt pas facilement" (Ecclésiaste 4:12). C'est précisément le cas quand le "troisième fil", partenaire à part entière du couple, est le Christ, incarnation du Dieu vivant de la Bible.

AMOUR ET VIE

par Robert Somerville

Une interview animée par Raymond Mathis et conduite par Marguerite Mathis et Irène Ropert (Novembre 1982)

Causerie de RADIO-REVEIL - PAROLE DE VIE

diffusée sur les antennes de Radio-Luxembourg, ELWA, etc.

Reproduite avec l'autorisation de A.C.R.P., CH - 2022 - BEVAIX

A - LA SEXUALITÉ

Raymond Mathis : Il paraît que les chrétiens et la sexualité sont deux éléments qui s'accommodent mal — à en croire les non-chrétiens. Avant de déterminer si c'est vrai ou non, j'aimerais vous demander une définition de la sexualité.

Robert Somerville : Je ne connais pas de bonne définition. Toutes celles que j'ai vues me paraissent un peu limitatives. On peut considérer la sexualité du point de vue de la reproduction, et beaucoup de gens pensent, en effet que, pour les chrétiens, la sexualité n'est justifiée que par la procréation. C'est là une réduction abusive du point de vue biblique. Aujourd'hui, par réaction, il semble qu'on soit allé à l'extrême inverse, qu'on mette la procréation entre parenthèses pour ne garder que le plaisir que donne la sexualité. Je pense ici à une inscription que j'ai vue sur les murs de Paris en mai 68 : "Jouissez, jouissez, la procréation est un accident". Là encore, il s'agit d'une réduction très abusive. On peut aussi considérer

la sexualité d'un point de vue social, comme donnant à l'homme et à la femme deux manières différentes de se situer dans le monde. Mais pour la Bible, la sexualité est plus que tout cela.

Une totalité

Irène Ropert : Quelle est la présentation biblique de la sexualité ? Est-ce qu'elle s'oppose à tout ce que vous venez de dire ?

R.S. : Non, elle intègre plutôt le tout. Ce qui est fondamental pour elle, c'est que la sexualité concerne deux personnes. C'est d'abord la relation que la sexualité engage entre l'homme et la femme ; et à cet égard, le texte biblique fondamental qu'il faut citer se trouve dans la Genèse au chapitre 2 où, après la création de l'homme, Dieu dit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul : je lui ferai une aide comme son vis-à-vis" (Verset 18, traduction exacte de l'hébreu). La raison d'être de la sexualité n'est donc pas simplement la reproduction de l'espèce mais une relation qui arrache l'homme à sa solitude, qui le rend dépendant d'une autre personne, d'un vis-à-vis. Le rôle de la sexualité, c'est l'abolition de la solitude et de l'égoïsme.

Marguerite Mathis : Voilà un éclairage très positif qui ne cadre pas avec l'idée reçue selon laquelle le christianisme aurait une position négative sur la sexualité.

R.S. : C'est vrai, mais je crois que cette idée reçue est fausse. Je lis couramment sous la plume d'auteurs sérieux une rengaine qui commence à m'horripiler : c'est la tradition judéo-chrétienne que l'on charge de tous les péchés quant à la sexualité. Certes, il y a une tradition chrétienne — non pas d'origine chrétienne, mais orientale ou grecque — qui se méfie de la sexualité et ne reconnaît sa justification que dans la

procréation. Cela est contraire à la pensée biblique, aussi bien dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau Testament, dans la bouche de Jésus que sous la plume de Saint-Paul. Selon la Bible, la sexualité est voulue par Dieu. Cela ne fait aucun doute. Dès la création, la Bible nous dit : "A l'image de Dieu il les créa. Mâle et femelle il les créa" (Genèse 1:27).

Dans le même bateau

I.R. : Puisque Dieu a voulu créer une différence entre ces deux créatures, quel plan forme-t-il pour l'homme et la femme ?

R.S. : Ce plan nous est donné dans le texte de la Genèse qui suit immédiatement celui que je viens de citer : "C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair." (Genèse 2:24). L'homme et la femme sont appelés à reconnaître le besoin qu'ils ont l'un de l'autre. Ils ne peuvent pas vivre dans l'indépendance totale. Dieu à mis en eux cette force d'attraction qu'est la sexualité pour vaincre leur égoïsme, d'une part, mais aussi leur besoin de se défendre des autres. En triomphant de cette défense de soi qui est une barrière constante entre les humains, la sexualité permet à l'homme et à la femme, à l'intérieur du couple, de rechercher non plus simplement leur propre intérêt, mais de se mettre au service de l'épanouissement de l'autre dans une union qui n'a sa plénitude que dans le mariage.

M.M. : Si Dieu a créé l'homme et la femme différents, pourquoi l'un et l'autre disent-ils actuellement n'avoir plus besoin de leur vis-à-vis ?

R.S. : Je crois que c'est lié à un courant de pensée très répandu à notre époque : l'individualisme, où chacun prétend se suffire à lui-même. On pense que l'idéal, c'est l'indépen-

dance totale. Mais cette indépendance est la négation de toutes les relations sociales. On en arrive à considérer que ce que je donne aux autres n'est qu'une concession que je leur fais de droits qui m'appartiennent en propre, une concession que je serais en droit de révoquer à n'importe quel moment. Le résultat, c'est qu'on refuse la différence précisément parce qu'on a l'ambition de se suffire à soi-même. Et reconnaître qu'on a besoin d'un autre, cela peut être humiliant.

I.R. : Et pourquoi est-ce si important que l'homme reconnaisse sa dépendance ?

R.S. : Selon la Bible, la réponse est claire : Dieu a créé l'homme comme un être de relation, et non comme un être isolé et auto-suffisant. Il ne trouve vraiment le sens de sa vie que dans une relation de confiance et d'amour, non seulement avec son prochain — et à cet égard la relation de l'homme avec la femme n'est qu'un "prototype" de toutes les relations auxquelles Dieu nous appelle — mais par dessus tout avec son Créateur. Seule, cette relation lui montrera son erreur profonde : sa prétention à se passer de Dieu et à se suffire à lui-même.

B - LA REPRODUCTION

M.M. : Vous venez de parler de la relation entre l'homme et la femme comme sens de la sexualité, mais qu'en est-il de la procréation ? Vous avez dit que la reproduction n'est pas tout : quelle est donc sa place dans l'optique de Dieu ?

R.S. : La procréation fait partie du plan de Dieu pour la sexualité, mais elle n'est pas indépendante de la relation d'amour : il est extrêmement important que l'enfant soit le fruit d'un amour, que la procréation ne soit seulement une fonction

mécanique pour mettre un enfant au monde, comme cela existe pour le bétail par exemple. La naissance d'un enfant est une chose, mais pour son épanouissement, il faut qu'il puisse vivre dans un climat où il est entouré d'amour, le plus important peut-être étant celui qui unit ses parents.

I.R. : Donc, d'après vous, la fonction de reproduction ne justifie pas à elle seule l'exercice de la sexualité. C'est assez contraire à ce que l'on dit à propos des rapports entre la sexualité et le christianisme...

R.S. : C'est vrai. Mais je maintiens que la sexualité utilisée uniquement pour la reproduction n'est pas une sexualité de plein exercice.

Prenons un exemple : Hitler avait créé des maisons où des jeunes filles soigneusement sélectionnées accueillaient les jeunes SS en permission pour produire de petits aryens de bonne race. On est très loin de ce que la Bible souhaite dans les relations sexuelles entre l'homme et la femme ! La sexualité (y compris sous son aspect de procréation) ne trouve son plein sens que dans le cadre stable d'un couple qui s'aime. Le mariage est contesté surtout en tant qu'institution ; c'est toujours sous cet aspect qu'on le désigne, mais il me semble que cela ne recouvre pas exactement la perspective biblique. Ce qui fait le mariage, ce n'est pas l'homme et la femme. Jésus dit dans l'Evangile : "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux deviendront une seule chair" (reprenant ainsi Genèse 2 :24), et il ajoute : "Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni" (Matthieu 19:5-6). Il me semble, d'après ces paroles, que lorsqu'un homme quitte son père et sa mère, s'attache à sa femme et que les deux deviennent une seule chair, Dieu les unit, les considère comme étant mariés ; ce n'est pas en soi une décision de la société.

C - LE MARIAGE

La grandeur de l'engagement

M.M. : Pouvez-vous nous donner une définition du mariage à la lumière de la Bible ?

R.S. : Le mariage est une alliance dans laquelle un homme et une femme s'engagent librement et publiquement pour vivre ensemble, alliance scellée par le don de leur corps l'un à l'autre. Ce sont là les éléments fondamentaux, mais l'idée centrale est, j'y insiste, celle de l'alliance. Et de ce point de vue, le mariage est une image de l'alliance que Dieu a faite avec les hommes.

M.M. : Quelle est alors la différence entre le mariage et l'union libre ?

R.S. : Elle est radicale. Je rappelle la parole de Jésus que j'ai citée : "L'homme quittera son père et sa mère" ; dans le contexte social de l'époque, cela signifie une rupture, un tournant dans la vie, qui est pris publiquement. C'est un engagement devant les hommes. Ensuite, Jésus ajoute : "Il s'attachera à sa femme". Le verbe est ici très important puisque Jésus dit ensuite : "Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni". Il est donc question d'un engagement pour la vie, non pas pour le temps que "ça tiendra". C'est une promesse de durée. Si on parle d'alliance, cela implique que le mariage crée un lien qu'on ne peut pas rompre à volonté.

I.R. : Je voudrais savoir ce que ça change concrètement dans la qualité de la vie du couple ?

R.S. : Eh bien, chacun sait que l'autre s'est engagé envers lui, lui a fait une promesse. Bien sûr, cette promesse n'est pas toujours tenue, parce que nous sommes malheureusement des êtres changeants et faibles, mais il est néanmoins précieux de

savoir quelle est l'intention de celui ou celle envers qui je m'engage, sans quoi je ne peux pas vraiment compter sur lui/elle. La valeur unique du mariage par rapport aux autres relations, c'est précisément le fait que je peux avoir une entière confiance en quelqu'un parce qu'il m'a fait une promesse et je sais que son désir, sa volonté, ce à quoi il va se consacrer maintenant, c'est à ne pas décevoir mon attente et à tenir sa parole. La parole tenue est un véritable trésor.

L'angoisse de l'échec

M.M. : Le chrétien, étant marié, reste un être faible. Le mariage chrétien est-il lui aussi soumis à la possibilité d'un échec ?

R.S. : Tout mariage peut être un échec : il n'y a aucune garantie tous risques sur le mariage, comme l'a dit quelqu'un ! Le mariage dépend non pas simplement du cadre dans lequel il est fait, il dépend des deux conjoints. En réalité, le mariage, bien plus que l'image d'Epinal de la cérémonie, c'est la vie commune, le partage de tous les jours, l'attention que l'on porte à l'autre. C'est l'amour qui les unit, et pas simplement le sentiment amoureux. Le sentiment amoureux est fluctuant, mais il doit être sous-tendu par une attention de tous les instants pour le faire durer. Même chez les chrétiens, l'égoïsme peut parfois prendre le pas sur l'amour.

M.M. : Le sentiment amoureux ne se commande pas et lorsqu'il n'existe plus, ne vaut-il pas mieux se séparer ?

R.S. : Il est inexact de dire que le sentiment amoureux ne se commande pas ; il est vrai que souvent les sentiments échappent à notre volonté, mais je crois que quand on aime quelqu'un, on peut entretenir ce sentiment amoureux. Je le compare à un feu de brindilles. Quand on allume du feu, on met d'abord du papier et du petit bois : ça prend vite, ça fait des

étincelles, c'est beau à voir, mais ça ne dure pas. Pourtant, il est possible de faire durer le feu en le nourrissant avec du bois de plus en plus gros ; le gros bois brûle avec un peu moins d'étincelles, mais il tient et il chauffe. Et rien n'empêche de lui ajouter un peu de brindilles de temps en temps pour raviver la flamme. On peut dire la même chose du mariage : le sentiment amoureux, ce sont les brindilles, mais il doit s'y ajouter ce qu'on appelle l'amour vrai, le souci de l'autre, le service de l'autre. Ça permet de durer, et ça se commande. Ça dépend autant de notre volonté que de nos sentiments.

I.R. : Mais quand la vie de couple se porte vraiment mal, quand on a l'impression que rien ne va plus, peut-on admettre que le divorce est une solution ?

R.S. : On se trouve parfois devant des situations où on ne voit pas d'autre solution. Je ne crois pas que le divorce soit une bonne solution car il est toujours contraire à l'intention de Dieu : que l'homme ne sépare pas ce qu'il a uni. C'est vrai qu'il existe des situations extrêmes où vraiment, non seulement l'amour, mais le mariage lui-même est mort, et Jésus le reconnaît dans un cas (Matthieu 19:9): le cas d'infidélité, d'immoralité sexuelle. Cela dépasse le simple cas unique d'adultère, mais si par exemple l'un des deux conjoints refait sa vie avec un(e) autre, on peut dire que le mariage est mort et que le divorce n'est plus exclu, sans être pour autant une bonne solution. J'irai jusqu'à dire que ce peut être aussi une solution de facilité, comme l'amour libre : l'amour qui refuse de s'engager dans une alliance. Au lieu de faire un effort d'amour supplémentaire pour vaincre la difficulté, on abandonne la partie parce que c'est plus facile de se séparer et de recommencer ailleurs. Je discerne là l'influence de notre société de consommation sur le mariage aussi : quand un objet ne me plaît plus, je le jette et le remplace par un autre. Je trouve difficilement acceptable de traiter ainsi son conjoint.

I.R. : Mais alors, vous condamnez tous les couples qui divorcent ?

R.S. : Non, je ne condamne pas. Quand je dis que le divorce est un échec, je ne porte pas un jugement sur les personnes. De toute façon, les époux ressentent cela comme un échec. Le divorce n'est pas conforme à leur intention quand ils se sont mariés, ni à l'intention de Dieu quand il nous a donné le mariage. Mais tous, que nous soyons mariés ou non, nous avons des échecs dans notre vie ; Dieu ne nous juge pas selon nos échecs, "il ne nous traite pas selon nos péchés" (Psaume 103:10). Dieu est un Dieu qui pardonne, il connaît nos faiblesses et il n'enfonce pas ceux qui traversent des passes difficiles. S'il est faux de dire que le divorce est une bonne solution, il ne faut pas tirer la conclusion inverse : que tous ceux qui divorcent sont des coupables à condamner. Ce sont plutôt des malheureux que Dieu veut aider. Jésus-Christ dit qu'il est venu pour les malades, pour ceux qui ont des problèmes dans leur vie.

M.M. : Et vous pensez que la foi au Christ peut apporter une solution à ce genre de problème ?

R.S. : Oui. Elle ne résoudra pas forcément la mésentente d'un couple d'une façon automatique, comme un coup de fer à repasser efface un pli, mais elle peut nous aider dans des situations dramatiques comparables, essentiellement pour la raison suivante : le chrétien ne prétend pas être meilleur que les autres, mais il sait qu'il est aimé, et aimé même quand il est pécheur. Il est au bénéfice du pardon que Dieu lui accorde en Jésus-Christ. Pardonner, ce n'est pas de l'indulgence, ce n'est pas fermer les yeux, c'est "donner par dessus". Quand on a bénéficié de ce pardon-là, quand Dieu nous accueille tel que l'on est, on trouve une force nouvelle, une raison nouvelle de pardonner aux autres. Bien sûr, parfois les blessures sont telles

que cette force nous manque et que l'on est incapable de réconciliation, même dans un couple. Dans beaucoup de cas, la force du pardon qui vient de Dieu permet la réconciliation de ceux que la vie aurait tendance à séparer.

La raison et la passion

I.R. : Quel est le projet de ceux qui se marient ?

R.S. : On a parfois l'impression qu'il n'y a pas de projet bien précis. On se marie pour faire comme tout le monde, parce que ça se fait, ou parce qu'on est follement amoureux ; autant de causes potentielles d'échec dans le mariage. Il me paraît important que les époux, en effet, s'engagent dans un projet commun. Je suis contre les mariages d'intérêt, je suis pour les mariages d'amour, mais je crois qu'un mariage d'amour peut être aussi un mariage de raison : on a réfléchi à ce que l'on fait, et il est important qu'avant de se marier, on parle de cette vie commune dans laquelle on va s'engager.

M.M. : Mais parler pour dire quoi ?

R.S. : Oh ! Il y a beaucoup de choses qu'on peut dire, mais ce qui est fondamental, c'est de savoir si on a la même visée, si on comprend la vie commune de la même façon. Si par exemple — et il existe encore des traditions de ce type — l'homme voit essentiellement dans sa femme celle qui lui préparera à manger quand il rentrera du travail et qui sera à sa disposition quand il aura des besoins sexuels, (mais qu'entre les deux il n'y a pas d'autre lien), si, à côté de l'amour charnel, il n'y a pas une amitié entre les époux, le risque d'échec est très grand. J'ai parlé d'alliance auparavant : elle implique un partage, et sur ce plan-là le mariage va certainement plus loin que toutes les autres relations entre les humains.

I.R. : J'ai l'impression que beaucoup de couples se marient sans projet, pour fuir la solitude ...

R.S. : C'est sans doute vrai, car la solitude est souvent difficile à supporter et, comme je l'ai dit, le but fondamental de la sexualité est de nous arracher à notre solitude et de nous donner un prochain. Mais il y a un danger : si on se contente de fuir sa solitude, on risque d'utiliser son conjoint comme un outil pour sa satisfaction personnelle. Autrement dit, au lieu que le mariage soit un vrai partage où chacun prend l'autre en charge, où chacun se donne à l'autre, c'est une union boiteuse dans laquelle chacun attend quelque chose de l'autre, beaucoup plus qu'il n'est prêt à lui donner. Et le résultat, c'est la déception des deux. Aucun être humain ne peut satisfaire toutes nos aspirations. Cet argument est d'ailleurs repris par les détracteurs du mariage : aucun être humain ne pouvant répondre à tous nos besoins, il faut, selon eux, garder la liberté de vivre et de coucher avec plusieurs.

M.M. : Ce n'est pas un point de vue biblique ...

R.S. : La Bible, elle, nous dit que le mariage étant une relation d'amour, c'est une relation de don réciproque.

Qui perd gagne

Il y a une parole de l'apôtre Paul, souvent tronquée, dont on cite seulement une petite partie : "Femmes, soyez soumises à vos maris". Mais on oublie de présenter ce qui précède, dans cette épître aux Ephésiens : "Soyez soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ" (ou : "par respect pour le Christ"). Cette phrase s'adresse à tous les chrétiens, et ensuite, Paul complète : "Vous, femmes, à vos maris" (il ne répète même pas, dans le Grec, le verbe - Ephésiens 5:21-22). Donc, ce n'est pas uniquement aux femmes qu'il prêche la soumission. Mais qu'est-ce que cette soumission dont il parle ? Avant

tout, c'est le respect de l'autre, qu'on ne traite jamais comme un objet pour sa propre satisfaction, mais dont on cherche le bonheur, l'épanouissement, la joie ; c'est aussi le service de l'autre ; le mariage ne doit pas se limiter à la recherche de ma joie, de mes plaisirs, de mon confort, mais beaucoup plus : le don de moi-même à l'autre, mon engagement à son service. Le mariage doit devenir une prise en charge réciproque, une alliance dans laquelle chacun pourra s'appuyer sur l'autre pour vivre, et ceci dans tous les domaines : sexuel en particulier, affectif, pratique, tout cela fait partie de cette alliance, de ce projet qu'on cherche à mener ensemble dans le mariage.

M.M. : Mais il arrive parfois que tout en partageant une existence dans le quotidien, on en est pas moins seul...

R.S. : Oui, c'est vrai, en ce sens qu'on peut, lorsqu'on cherche surtout son propre avantage dans le mariage, se couper de l'autre au lieu de s'ouvrir à lui. Lorsqu'on cherche à pomper, à absorber l'autre pour ce qu'on peut en tirer, lui se défendra nécessairement, et la relation entre le mari et la femme restera une relation de défense réciproque : au lieu de se donner à l'autre, on se défend de l'autre, on reste dans la solitude : le partage le plus fondamental, celui du cœur et de l'esprit, ne suit pas le partage de la table et du lit.

A cet égard, ne tombons pas dans l'illusion que, automatiquement, le mariage va résoudre le problème de la solitude. Le mariage dépend de ce qu'on y apporte et pas simplement de ce qu'on y trouve. L'amour véritable est celui qui donne ; c'est dans la mesure où on sait donner que l'on reçoit aussi. Je crois que bien des gens attendent trop du mariage parce qu'ils ne pensent qu'à ce qu'ils vont recevoir en négligeant ce qu'ils ont à donner. Sous ce rapport, le mariage vérifie la parole de l'Evangile : "Celui qui voudra sauver sa vie, la garder pour lui,

la perdra" (Cf. Matthieu 10:39). Par contre, lorsqu'un homme et une femme sont prêts à se donner réellement l'un à l'autre au lieu de vouloir à tout prix disposer d'eux-mêmes et de l'autre, lorsqu'un amour vrai, c'est-à-dire un amour-don de soi, les unit, alors le mariage est une véritable victoire sur la solitude et contribue à l'épanouissement des époux.

Le célibat : un état de manque ?

I.R. : Est-ce que ça veut dire que les célibataires ne pourront jamais échapper à la solitude ?

R.S. : Le mariage est certes une alliance plus totale que toutes les autres relations, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres relations humaines qui permettent le partage. L'amitié, par exemple : on y partage pas tout de la même façon que dans le mariage, mais on peut partager suffisamment de choses pour se sentir entouré, aimé, accueilli, ce qui nous permet d'échapper à la solitude. Je disais que le mariage est le prototype de toutes les relations humaines, qui nous fait passer de la défense de soi à la recherche de l'épanouissement de l'autre, mais ce n'est pas le seul type de relation qui permet cela.

I.R. : Je trouve que ce que vous dites ne satisfait pas tout à fait ceux qui souffrent du célibat. Que pourrait-on ajouter à propos de l'amitié ?

R.S. : C'est vrai que le célibataire est dans une position souvent difficile du fait que notre société impose des modèles, et la norme en ce qui nous concerne, c'est le mariage. Si bien que, par rapport à cette norme, il se sent en porte-à-faux. Notre société n'encourage pas suffisamment l'amitié sous différentes formes. Je prends un exemple : je connais beaucoup de jeunes, en particulier des jeunes filles à Paris, qui vivent seules et qui en souffrent ; d'autre part, elles se sentent

handicapées par le fait qu'elles n'osent pas sortir le soir. Mais si, à plusieurs, elles décidaient de partager un appartement, elles auraient certains des avantages, mais aussi des inconvénients de la vie commune (qui en comporte beaucoup, même dans un couple !). Cela dit, elles auraient la possibilité de pouvoir parler, d'avoir quelqu'un qui s'intéresse à elles et de pouvoir sortir — en groupe c'est nettement plus facile que toute seule. Ça ne répond peut-être pas entièrement à tout ce que vous demandez ici. Je ne crois pas qu'il y ait de solution — miracle, mais je suis persuadé qu'il y a beaucoup d'efforts à faire pour développer l'amitié et la vie communautaire, car celle-ci est une autre façon de sortir de la solitude, de développer davantage les relations sociales, de sortir de notre individualisme. On ne peut pas avoir à la fois la prétention de disposer de sa vie comme bon nous semble et l'amitié qui triomphe de la solitude. Toute relation qui contribue à nous arracher à la solitude nous engage, limite notre liberté. Je pense en particulier pour le chrétien à son engagement dans une église, qui est une forme de communauté, où il trouve des raisons de se donner, des prochains à aimer et qui l'aiment et l'accueillent.

D - LA CONTRACEPTION

M.M. : Il me semble que le mot "contraception" s'apparente à une vision négative pour la plupart des gens actuellement. Le fait d'avoir des enfants, de fonder une famille n'a-t-il pas des aspects positifs, n'ouvre-t-il pas des horizons extraordinaires ?

R.S. : Ah! J'en suis persuadé, ayant moi-même cinq enfants et étant très heureux de les avoir. S'aimer, pour un homme et une femme, ça signifie normalement vouloir des enfants - pas forcément en avoir, car on n'est pas toujours maître de la situation. Le mariage s'épanouit normalement dans la naissance des enfants. Malgré les exceptions dues aux aléas de la vie, dans la perspective biblique les enfants sont une bénédiction pour le couple.

M.M. : Trouve-t-on une base biblique pour défendre la contraception ?

R.S. : La Bible ne parle pas directement de la contraception. Pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'il y avait malheureusement, à l'époque biblique, une limitation naturelle des naissances ; on ne disposait pas de tous les progrès de l'hygiène et de la médecine qu'on connaît aujourd'hui ; d'autre part parce que, chez les Israélites, la stérilité était vraiment un grand malheur pour une femme. Le désir d'avoir des enfants et de contribuer de cette façon-là à la perpétuation du peuple d'Israël était primordial. Mais la Bible nous donne quand même des indications non pas directes, mais afférentes à la relation des époux, à leurs responsabilités particulières dans la vie, qui peuvent nous aider à répondre aux questions du nombre d'enfants, de l'espacement des naissances, etc.

I.R. : Est-ce qu'on peut dire qu'il y a une méthode chrétienne de contraception ?

R.S. : Je ne pense pas qu'on puisse parler d'une méthode chrétienne. Je sais que l'église catholique le fait. Le pape Jean-Paul II a réaffirmé que seule l'abstention périodique est justifiée pour espacer les naissances. L'église catholique se base là sur "l'argument de nature" : c'est la seule méthode qui lui paraisse naturelle. En général, les théologiens protestants ne sont pas très convaincus par cet argument (d'ailleurs, nombre de théologiens catholiques ne le sont pas non plus) : l'être humain n'est pas simplement un être de nature. L'animal est soumis à sa nature, alors que l'homme est appelé par Dieu à dominer la nature. Le fait que nous habitions des maisons que nous avons construites, que nous portions des vêtements, que nous vivions dans un cadre qui est largement de notre fabrication montre que dans toutes sortes de domaines nous ne sommes pas simplement soumis à la nature. Dans le domaine de la procréation, l'argument "naturel" est, pour la même raison, probablement inapproprié ou, pour le moins, insuffisant.

Sauver l'amour

M.M. : Y a-t-il d'autres critères ?

R.S. : Il y en aurait plusieurs, mais l'important, c'est que la méthode de limitation des naissances que l'on choisit ne soit pas utilisée par refus total de l'enfant. Je crois que l'enfant est une bénédiction dans la pensée biblique, et qu'il ne s'agit pas d'échapper à sa responsabilité de père et de mère de famille. Une méthode "naturelle" qui serait utilisée dans ce but ne serait pas bonne. Le mal, selon la Bible, n'est pas dans les choses, dans la matière, dans la méthode, il est toujours dans le cœur humain, et c'est notre motivation qui peut vicier telle ou telle méthode.

Cela dit, je ne crois pas qu'il y a une méthode idéale : certains couples accepteront plus facilement une méthode qu'une autre. Il n'y a pas de méthode passe-partout qui soit

absolument satisfaisante, mais certaines formes de contraception, plus facilement acceptées par certains couples, renforcent leur union au lieu de contribuer à leur désunion. Mais c'est à chaque couple de prendre sa responsabilité ; on ne peut pas décider pour les autres.

I.R. : Est-ce que les facilités de la contraception ne favorisent pas un manque d'engagement entre les deux partenaires ?

R.S. : Ça pourrait se produire. J'ai toutefois l'impression que la plupart des méthodes contraceptives actuelles demandent un effort, une attention de la part d'au moins un des deux époux, parfois des deux, et que ça n'est pas si facile. Sachons tout de même que le risque existe, en particulier de la part de l'homme, me semble-t-il, qui veut profiter de sa femme comme bon lui semble en lui laissant toute la responsabilité de la contraception. En réalité, il faut que chacun des époux se reconnaisse responsable envers son conjoint et envers les enfants qui naîtront. L'accord des époux est essentiel, et il est bon que les enfants soient désirés. Dieu ne nous demande pas d'avoir autant d'enfants que la santé de la mère permettrait de porter... jusqu'à ce qu'elle meure, peut-être — c'est souvent ce qui arrivait autrefois. Savoir espacer les naissances pour pouvoir s'intéresser davantage à ses enfants, c'est un progrès. Il a été montré qu'autrefois on attachait souvent peu d'importance à un enfant parce que beaucoup d'entre eux mouraient en bas âge. L'intérêt que l'on porte aux enfants, l'amour que l'on a pour eux et pour son conjoint demandent aux époux de veiller à un certain espacement et à une certaine limitation des naissances. Quelqu'un a donné une définition qui me paraît assez juste : chaque couple devrait chercher à avoir autant d'enfants que la santé de la mère et les ressources (pas seulement financières, mais aussi physiques) du couple le permettent dans l'intérêt de l'enfant.

E - L'AVORTEMENT

I.R. : Reste la question de l'avortement. Est-ce une exagération de le qualifier de meurtre ?

R.S. : Dans un sens non. L'avortement est quand même la suppression d'une vie humaine. Tout dépend de la définition que l'on donne au mot "meurtre". Pour la Bible, l'interdiction du meurtre, c'est avant tout l'interdiction qui est faite à l'homme de prétendre disposer de la vie d'un autre ; la vie appartient à Dieu seul. C'est toujours quelque chose de grave que la suppression d'une vie humaine, même avant la naissance.

Un moindre mal ?

M.M. : Ne pourrait-on pas trouver quand même des situations où l'avortement serait admissible ?

R.S. : La Bible affirme que nous vivons dans un monde faussé par le péché ; c'est-à-dire que nous ne nous trouvons pas toujours dans des situations où l'on a à choisir entre un bien et un mal. Il y a des moments où nous avons peut-être à choisir entre deux maux. Je prends le cas sans doute le plus évident, où la survie de la mère dépend de la suppression de la vie de l'enfant : je crois que dans ce cas-là, l'avortement se présente comme un recours possible, car, contrairement à ce qui a été dit parfois, la vie de la mère me paraît primer sur la vie de l'enfant. La vie humaine dépasse le cadre du biologique. Certes, le fœtus est déjà vivant mais la vie d'une mère, c'est aussi celle de ses enfants déjà nés, qui dépendent d'elle, et de son mari. Par conséquent, à cause de tous ces liens qui font partie de la vie et qui dépassent largement la vie biologique et sociale, je crois qu'il est tolérable, dans ce cas-là, d'avoir recours à l'avortement pour sauver la vie de la mère.

Principes et réalités

I.R. : Est-ce qu'on trouve dans la Bible quelque chose qui appuierait l'idée du droit de la femme à disposer d'elle-même ? Est-ce un argument purement égoïste ou est-ce un argument de dignité humaine comme on le présente souvent ?

R.S. : Je n'aime pas beaucoup l'expression : "le droit de disposer de soi-même". Aimer, ça signifie précisément renoncer à ce droit, se donner à un autre. Alors, dans le cas d'une femme qui attend un enfant, il ne s'agit pas seulement de disposer d'elle-même, mais d'un lien qui existe aussi avec le père de l'enfant. Et puis, avec l'enfant à naître, d'une certaine façon, il y a déjà un lien, peut-être ténu, mais qui s'est néanmoins créé. C'est trop facile de parler de disposer de soi-même : ça peut être un argument purement égoïste. Cependant, l'argument de dignité humaine n'est pas totalement faux, dans ce sens que ce qui est grave, c'est que la décision soit prise à votre place ; c'est ce qui me gène un peu, d'ailleurs, dans la loi actuelle en France, qui invite la femme à rencontrer une commission ; si la commission décide pour elle, cela supprimerait ainsi sa propre responsabilité.

M.M. : Que pensez-vous de la libéralisation de l'avortement ? Est-ce une solution au problème ?

R.S. : En un sens, on pourrait le penser, et d'un autre côté, non. Je crois que c'est une solution boiteuse, mais il n'est pas facile d'en trouver une meilleure. L'interdiction absolue de l'avortement, qui était le cas en France avant la fameuse loi Veil, n'était pas non plus une solution satisfaisante. Il y avait beaucoup d'avortements clandestins, et la loi n'était pas respectée, ni prise au sérieux... Par contre, l'un des dangers de la libéralisation, c'est qu'elle est reçue et comprise par beaucoup comme une permission : "Maintenant j'ai le droit, j'ai la loi pour moi". Je trouve que c'est dangereux parce

qu'on se dégage de sa responsabilité, en fait. "J'ai le droit, donc je peux !" C'est trop facile ! Mais je ne pense pas qu'il y ait, dans quelque pays que ce soit, une loi parfaite à ce point de vue.

En tant que chrétien, je suis contre l'avortement. Je ne pense pas que ce soit une bonne solution, sauf dans de rares cas extrêmes. Je fais une distinction entre ma conviction — ce qui est la volonté exprimée de Dieu — et des situations douloureuses dans lesquelles des gens vivraient sans être capables de supporter ce que Dieu demande. A cet égard, un indice peut nous éclairer dans le Nouveau Testament, à propos du divorce : les pharisiens font remarquer à Jésus que Moïse a autorisé le divorce. Or, le divorce, dit Jésus, n'est jamais la volonté de Dieu ; pourtant Dieu l'a reconnu comme faisant partie de la loi qu'il donnait lui-même au peuple d'Israël... "à cause de la dureté de votre cœur", dit-il au peuple (Matthieu 19:8). Donc, Dieu tient compte quelquefois de la dureté ou de la faiblesse de notre cœur, et il me semble que de ce point de vue-là, tout en réprouvant l'avortement et surtout la facilité avec laquelle il est pratiqué, on peut considérer qu'une interdiction absolue n'apporterait pas non plus de solution.

I.R. : Mais que diriez-vous à une femme qui a vécu une telle expérience ?

R.S. : Je ne lui dirais pas qu'elle a bien fait, que c'est parfaitement justifié ; je comprendrais la détresse qui l'a poussée à cet acte, mais je ne chercherais pas non plus à la charger. Je lui parlerais du pardon, de l'Evangile qui est la bonne nouvelle de l'amour de Dieu pour les pécheurs. Ce qui est grave d'après la Bible, c'est peut-être moins notre péché que notre prétention à le justifier et à nous justifier nous-mêmes devant Dieu. Il est à noter que l'on ne rend pas service à une personne culpabilisée en lui affirmant qu'après tout sa faute n'est pas bien

grave... Sa faute est à prendre en compte, mais en démontrant aussitôt qu'elle a été payée par Jésus-Christ qui, de ce fait, réintroduit le malheureux dans l'amour de Dieu. Dès le moment où quelqu'un reconnaît qu'il a mal agi, par faiblesse peut-être (ou à la suite d'une situation douloureuse ou d'un malheur), Dieu est prêt à l'accueillir. A celui qui se repent, Dieu accorde un plein pardon. Le passé est tout à fait effacé pour Dieu ; la Bible nous dit qu'il jette au fond de la mer nos péchés (Michée 7:19) : il n'en reste rien, il est possible de revivre ; Dieu a pour but de nous relever et non pas de nous enfoncer ou de nous condamner.

INFORMATIONS SIDA

paru dans IDEA N° 2 / Février 1993, p.7

L'article qui suit a été préparé et rédigé aux Etats-Unis pour la presse nord-américaine. Il est possible que certaines formulations et conclusions ne correspondent pas forcément à la culture de ce côté-ci de l'Atlantique.

Depuis 1970, le gouvernement fédéral américain a dépensé presque 3 milliards de dollars provenant des impôts pour promouvoir l'utilisation des préservatifs et le "sexe sans risque" parmi les adolescents.

Il y a aujourd'hui plus de 20 maladies dangereuses sexuellement transmissibles qui se répandent de façon épidémique parmi les jeunes. Il faut ajouter à cela tous les problèmes qui découlent des mœurs faciles : l'infertilité, l'avortement et les enfants infectés. Le coût total de cette épidémie est effarant aussi bien au niveau de la souffrance humaine qu'à celui des pertes à l'échelle de la société. Et ce n'est pas tout : les épidémiologistes nous disent que nous n'en avons subi que le commencement.

"Les gourous du sexe sans risque" et les promoteurs de préservatifs qui nous ont mis dans ce bourbier-là décrètent — encore et toujours — la marche à suivre générale en ce qui concerne la sexualité de nos adolescents. Leurs idées ont échoué et il est grand temps de repenser et de remodeler leurs directives qui ont fait faillite.

Honnêtement, cela fait combien de temps que vous n'avez pas entendu quelqu'un dire aux adolescents qu'il leur est plus avantageux de rester vierges jusqu'au mariage ? On refuse de

leur donner les faits tels qu'ils sont avec leurs conséquences tragiques. Si nous ne faisons pas face à la réalité en ce qui concerne cette maladie qui poursuit une génération entière, le laisser-faire moral des adolescents continuera, et des millions de jeunes qui pensent être protégés... souffriront pour le reste de leur vie. Et beaucoup mourront du sida.

Quoi qu'on en dise, il n'y a qu'une seule façon sûre et certaine de rester en bonne santé au milieu de cette révolution sexuelle : s'abstenir de rapport sexuel jusqu'au mariage ; puis, se marier et rester fidèle à un partenaire qui n'est pas contaminé. C'est un concept qui était généralement accepté et soutenu par la société jusqu'aux années 1960. Jusqu'à l'émergence d'une "meilleure idée" (!) qui menace maintenant la famille humaine entière.

Parler d'abstinence aujourd'hui engendre inévitablement des questions. Il est temps de donner des réponses claires et précises :

— En dehors des considérations morales, pourquoi pensez-vous que l'on devrait enseigner aux adolescents l'abstinence de rapports sexuels jusqu'au mariage ?

Pour faire face à l'épidémie des Maladies Sexuellement Transmissibles, il n'y a aucune autre approche qui soit efficace.

Cette soi-disant solution du "sexe sans risque" n'est qu'une recette pour la catastrophe. Utilisés pour la prévention de la grossesse, les préservatifs échouent dans au moins 15,7 % des rapports sexuels. Les échecs s'élèvent à 36,3 % dans la prévention des grossesses parmi les jeunes femmes célibataires qui font partie de minorités ethniques ou raciales.

Si l'on tient compte qu'une femme ne peut concevoir qu'un ou deux jours par mois (les préservatifs n'ont donc à être

efficaces qu'un ou deux jours par mois), nous ne pouvons alors que deviner à combien se monte le taux d'échec des préservatifs lorsqu'ils sont utilisés comme protection contre les maladies qui, elles, bien-sûr, peuvent être transmises chaque jour du mois : 365 jours par an ! De plus, si ces moyens ne sont pas utilisés proprement ou s'ils glissent, même une fois seulement, des virus et des bactéries sont échangés et le processus de la maladie commence. Une étude conduite par le British Medical Journal sur les hommes homosexuels rapporte un taux d'échec de 26 % dû au glissage et à la déchirure. Il suffit d'une seule erreur après 500 épisodes "protégés" pour contracter une maladie sexuellement transmissible. Les dégâts sont faits d'un seul coup lorsque la pensée rationnelle est court-circuitée par la passion.

Ceux qui utilisent une méthode si inefficace devraient l'utiliser proprement chaque fois et, même dans ce cas, le taux d'échec est élevé en raison de facteurs dépassant leur contrôle. La jeune victime qui croit être hors de danger parce que ses aînés lui ont dit que cette petite invention en latex est une bonne protection, ne sait probablement pas qu'il ou elle risque une vie entière de misère et même la mort pour quelques courts instants de plaisir.

Il y a aussi d'autres différences qu'il nous faut reconnaître entre la prévention de grossesse et la prévention des maladies. Le virus du sida est 25 fois plus petit que le spermatozoïde et peut traverser facilement les canaux et les interstices les plus petits du préservatif. Les chercheurs qui font des tests sur les gants chirurgicaux en latex (le même matériel utilisé pour fabriquer les préservatifs) ont découvert "des canaux de 5 microns qui traversaient l'épaisseur entière du gant". Le virus du sida ne mesure qu'une dixième de micron ! Tenant compte de ces résultats, qui serait donc suffisamment fou pour confier sa vie à une armure si peu efficace ?

Cela explique pourquoi aucun des 800 sexologues, réunis à une conférence il y a quelques années, n'a levé la main lorsque l'on a demandé qui d'entre eux ferait confiance à un mince étui de caoutchouc pour les protéger du Sida durant des rapports sexuels avec une personne séropositive. Qui pourrait leur en vouloir ? Pourtant, ils sont d'accord pour dire à nos enfants que le "sexe sans risque" est vraiment à portée de main et qu'ils peuvent coucher avec n'importe qui sans en subir les conséquences.

— Cette façon de penser n'est pas réaliste aujourd'hui. C'est une solution qui n'est pas pratique : les jeunes n'en feront aucun cas.

Certains écouteront, d'autres non ; mais cela demeure tout de même la seule solution. Depuis 1970, le Gouvernement fédéral américain a dépensé presque 3 milliards de dollars pour promouvoir la contraception et le «sexe sans danger». Après 22 ans, et presque 3 milliards de dollars, 58 % des adolescents de moins de 18 ans, sexuellement actifs, n'ont pas utilisé de contraceptifs lors de leurs premiers ébats sexuels. De plus, il semble qu'ils continuent à avoir des rapports sexuels sans contraception pendant une année entière avant de commencer à utiliser une méthode quelconque. Voilà donc le taux de succès des experts qui appellent l'abstinence une solution "pas pratique et impossible".

Même si nous dépensions 50 milliards de plus pour encourager l'utilisation des préservatifs, la plupart des adolescents ne les utiliseraient ni de façon constante ni correctement. La nature humaine et la passion de l'acte sexuel ne permettent pas une réponse disciplinée de la part de ces jeunes romantiques.

— Si vous savez qu'un adolescent va avoir des rapports sexuels, ne lui enseigneriez-vous pas l'utilisation correcte du préservatif ?

Non, car cette approche a une conséquence inacceptable. Lorsque nous recommandons l'utilisation de préservatifs aux adolescents, nous sous-entendons inévitablement 5 idées dangereuses :

1. Que "le sexe sans danger" est possible.
2. Que tout le monde le fait.
3. Que les adultes sensés s'attendent à ce que les adolescents le fassent.
4. Que c'est une bonne chose.
5. Et que ceux de leur âge savent et ont accepté toutes ces idées, ce qui engendre et encourage le libertinage.

De plus, les informations de "Planned Parenthood" nous montrent que la raison première pour laquelle les adolescents se livrent aux rapports sexuels est la pression du groupe ! Donc, tout ce que nous faisons qui renforce l'idée que tout le monde le fait, a pour résultat que... plus... et non pas moins... de jeunes vont essayer de jouer le même jeu. Les programmes de distribution de préservatifs ne réduisent pas le nombre de jeunes qui sont exposés aux maladies... au contraire, ils l'augmentent radicalement.

En voulez-vous des preuves ? Depuis 1970, lorsque le Gouvernement Fédéral commença ses programmes de contraception à grande échelle, les grossesses de filles-mères ont augmenté de 87 % parmi celles de 15 à 19 ans. Les avortements parmi les adolescentes ont augmenté de 67 % et les naissances pour les filles non mariées de 61 %. Et bien sûr les maladies vénériennes ont affecté une génération de jeunes.

— Si vous étiez un parent et si vous saviez que votre adolescent a des rapports sexuels, ne préféreriez-vous pas qu'il utilise un préservatif ?

La question à poser est plutôt : "A votre avis, quel niveau de risque est acceptable pour la vie de vos enfants ?" Une étude de couples mariés où l'un des partenaires était séropositif, a révélé que 17% des partenaires qui utilisent les préservatifs comme protection attrapèrent quand même le virus en moins d'un an et demi. Conseiller à nos adolescents de "réduire le risque" à une chance sur six (17%), n'est guère mieux que leur recommander de jouer à la roulette russe. Tous les deux sont mortels éventuellement. La différence, c'est qu'avec un revolver, la mort est plus rapide. Supposez que votre fils ou votre fille s'inscrive à un club de parachutisme pour 18 mois, ce club utilise 6 parachutes : si vous savez à l'avance qu'un des parachutes ne s'ouvrira pas, lui recommanderez-vous simplement de boucler son harnais plus serré et de sauter quand-même ? Non, bien sûr, vous lui direz : "s'il te plaît, ne saute pas, tu risques ta vie". Tout parent qui aime son enfant ne pourrait réagir autrement.

Les jeunes n'écouteront pas le message de l'abstinence. Essayer de leur faire accepter une telle notion, c'est perdre son temps.

Il est généralement acquis que les adolescents sont incapables de comprendre que c'est pour leur bien qu'ils devraient rester vierges jusqu'au mariage. Mais cette doctrine est un mythe. Presque 67% de toutes les adolescentes de moins de 18 ans sont encore vierges.

Même les adolescents qui ont déjà été actifs sur le plan sexuel, peuvent choisir de s'arrêter. Cela s'appelle souvent "la virginité secondaire", un bon concept qui fait comprendre aux jeunes qu'ils peuvent recommencer à zéro.

En tant qu'adulte sensé, nous pouvons dire à ces jeunes qu'ils peuvent retrouver leur virginité, progresser dans la bonne direction, rétablir leur amour-propre et protéger leur santé,

car il n'est jamais trop tard pour commencer à dire "non" au sexe prémarital.

Essayer d'établir et de maintenir l'idée d'abstinence chez les jeunes, c'est quelquefois comme cracher en l'air. Non pas parce qu'ils n'écoutent pas, mais parce que les messages pro-abstinence sont noyés dans un océan de propagande toxique qui dit que le sexe chez les adolescents est inévitable et que l'utilisation de préservatifs va de soi.

— Vous mettez la responsabilité principale sur ceux qui ont dit aux adolescents que l'expression sexuelle est leur droit inné tant qu'ils font attention. Qui d'autre a aussi contribué à cette épidémie ?

L'industrie du spectacle doit certainement partager le blâme et cela inclut les producteurs de télévision. Il est intéressant de noter (surtout lorsque l'on en connaît le contexte) que toutes les chaînes des 4 réseaux et de la télévision câblée montrent, à grand cri, leur consternation au sujet de cette terrible épidémie du sida. Ils professent être très attristés par le sort de ceux qui ont été infectés par des maladies sexuellement transmissibles et, peut-être, sont-ils sincères. Pourtant, leurs directeurs, ainsi que les haut placés du cinéma, ont contribué largement à l'existence de ce fléau ; durant des décennies, ils nous ont montré des adolescents et des jeunes adultes qui changeaient de lit et de partenaire comme de chemise... à l'image de robots sexuels. Seuls les naïfs et les retardés demeuraient chastes parce qu'ils étaient trop stupides ou laids pour trouver des partenaires.

Bien sûr, tous ces jeunes et jolis fornicateurs n'ont jamais à faire face, dans leur débauche, aux conséquences de leur indulgence sexuelle. A l'écran, jamais personne n'attrape l'herpès, la chlamédia, la syphilis ou les maladies inflammatoires pelviennes. Personne ne subit l'infertilité, le sida, les verrues génitales ou le cancer du cervix. Aucun médecin ne

certifie à un tel patient vedette qu'il a une maladie incurable ou qu'il lui faudra endurer le mal pour le reste de sa vie. Personne ne leur dit que les cancers génitaux et le virus du papillome tuent plus de femmes que le sida, ni que des souches de blennorragie résistent maintenant à la pénicilline.

Non, il n'y a aucun aspect négatif. Tout semble être si bien, si amusant. Mais quel prix payons-nous maintenant pour ces mensonges !

Le gouvernement lui-même a contribué à cette crise. Par exemple, un prospectus co-produit par le Centre Fédéral pour le Contrôle des Maladies et la Ville de New-York est intitulé "les adolescents ont le droit...", il a pour but de libérer les adolescents de l'autorité adulte. A l'intérieur de ce prospectus, il y a 6 déclarations qui composent le "Teenager's Bill of Rights" (La Charte des Adolescents), elles sont dans l'ordre : J'ai le droit de réfléchir pour moi-même. De penser librement ; j'ai le droit de décider d'avoir des rapports sexuels et de choisir avec qui les avoir ; j'ai le droit d'utiliser des protections lorsque j'ai des rapports sexuels ; j'ai le droit d'acheter et d'utiliser des préservatifs ; j'ai le droit de m'exprimer comme je l'entends ; j'ai le droit de demander de l'aide si j'en ai besoin.

Avec ce dernier point est proposée une liste d'organisations et de numéros de téléphone qui encouragent le lecteur à appeler. La philosophie qui gouverne plusieurs de ces organisations reflète un programme, une tendance et un but homosexuels. Cela inclut le recrutement de jeunes et la promotion vigoureuse des droits de l'adolescent à exprimer sa sexualité.

Il existe certainement d'autres fractions de la population qui reconnaissent le danger menaçant maintenant la génération entière de ceux qui seront notre futur. Il est temps de défendre cette valeur désuète appelée virginité.

Maintenant plus que jamais la vertu est nécessaire.

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»

N°1 - Qui sont les Mennonites? D'où viennent-ils? 12 F
N°2 - Ce que croient les Mennonites 12 F
N°3-4 - La voie chrétienne 20 F
N°5 - Disciples de Jésus (John C. Wenger) 12 F
N°6-7 - Il y a des gens qui vous troublent (Pierre Widmer) 15 F
N°8 - L'Evangile de Paix (John C. Wenger) 12 F
N°9 - Enseigner dans l'Assemblée (Paul M. Lederach) 12 F
N°10 - Du bon usage des vraies richesses (Milo Kauffman) 12 F
N°11-12 - De Thomas Muntzer à Menno Simons (Ch. et Cl. L. Ummel, J. Baumann et P. Widmer) 20 F
N°13-14 - Ce livre appelé la Bible (John C. Wenger) 20 F
N°15 - La foi qui fait vivre (John C. Wenger) Extraits d'auteurs anabaptistes du XVIe siècle 15 F
N°16 - Les entretiens Luthéro-Mennonites (1981-1984) présentés par Marc Lienhard et P. Widmer 20 F
N°1/1985 - Vers une justice biblique (José Gallardo et divers auteurs) 25 F
N°2/1985 - Actualités des valeurs anabaptistes (Pierre Widmer, Max Schowalter, Claude Baecher) et divers articles d'actualité dans les Eglises. 25 F
N°3/1985 - Le Chrétien face aux crises de la vie (Paul Baumann, Christiane et Pierre Widmer) 20 F
N°4/1985 - Le Chrétien face à la maladie (avec la collaboration de René Klopfenstein, Jeannette Rayot-Zbinden, Willy Peterschmitt, Dr M. Ropp et P. Widmer) 25 F
N°1/1986 - Evangéliser, c'est faire des disciples (avec la collaboration de Myron S. Augsburger et P. Widmer) 25 F
N°2/1986 - Le pasteur, artisan de réconciliation (avec la collaboration de M. Barwick, J. Jaloux, P. Widmer) 20 F

N°3-4/1986 - Comment travailler au bien de la nation? Le chrétien et les Forces Armées (Claude Baecher, Michel Gaudry, Pierre Widmer) 30 F

N°1/1987 - Formation biblique et modernité (André Nussbaumer, Adolf Schnebele, Jacques Dubois, Daniel Muller et Pierre Widmer) 20 F

N°2/1987 - Des églises de professants... Pourquoi ? (en co-édition avec les «carnets de Croire et Servir») 25 F

N°3/1987 - Vers un nouveau mode de vie (John C. Wenger, avec la collaboration de P. Widmer) 25 F

N°4/1987 - Crises et conflits conjugaux et familiaux (Samuel Gerber et Pierre Widmer avec Préface de Robert Somerville) 25 F

N°1/1988 - Croire aujourd'hui (D. Muller, B. Huck, C. Widmer-Gaudry, Mme Salas et P. Widmer) 30 F

N°2-3/1988 - Présence au monde (Numéro spécial MERK'88) 35 F

N°4/1988 - Conviction et tolérance (Bernhardt Ott - Claude Baecher) 30 F

N°1/1989 - Sans défense à cause de Christ (J. A. Toews) 30 F

N°2-3/1989 - Témoigner de Jésus-Christ dans le monde d'aujourd'hui (Helmut Harder) 40 F

N°4/1989 - Les Mennonites dans la Révolution Française (Jean Séguy - Robert Baecher) 30 F

N°1/1990 - La discipline dans l'église (Samuel Gerber avec la collaboration de Max-Alain Chevalier) 30 F

N°2/1990 - Les Anabaptistes et la Réforme à Strasbourg en 1532
— Citoyens du ciel et de la terre (Philippe Montuire)
— L'église dans le monde : une perspective biblique (Neal Blough) 30 F

N°3/1990 - L'éthique du disciple (P. Widmer) 30 F

N°4/1990 - Histoires d'hier et d'aujourd'hui (Cornelia Lehn) 30 F

N°1/1991 - Vie et structure de l'église de Jésus-Christ (Paul Baumann avec préface de P. Widmer) 30 F

N°2-3/1991 - Alliances et Cène (Etienne Zimmerlin) ; Synthèse sur la pratique de la Cène (Daniel Muller) 40 F

N°4/1991 - Bonnes nouvelles de par le monde (Cornelia Lehn) 30 F

N°1/1992 - Le chrétien et l'argent (Samuel Gerber) 40 F

N°2/1992 - Alliances et Cène
(Etienne Zimmerlin) 40 F

N°3/1992 - «... Et tes filles prophétiseront»
(Claude Baecher - Madeleine Bähler - Jacques Baumann
Fritz Goldschmidt - Lydie Hege - Matthias Radloff
Dr Marthe Ropp et les anciens d'une assemblée) 40 F

N°4/1992 - «Guerre ou paix ?»
(Pierre Widmer - Larry Miller - Claude Baecher
et d'autres) 40 F

Dépôt légal : 1er trimestre 1993
CPPAP N° 66832

Photocomposition et impression
Studio CD SCHELL
1A, rue Tiergaertel 67380 LINGOLSHEIM
Téléphone : 88 77 36 04 • Fax : 88 77 36 05

LES CAHIERS DE «CHRIST SEUL»
3, route de Grand-Charmont
25200 MONTBÉLIARD

N°1/1993

SEXUALITÉ ET MARIAGE

BIBLE, FAMILLE, SEXOLOGIE (1)

Pour beaucoup de gens, morale chrétienne et sexe sont incompatibles. Pourtant la Parole de Dieu donne des règles morales... et parle aussi du sexe, parfois de manière très directe.

Roger EYKERMAN est engagé professionnellement depuis 25 ans dans le cadre de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (autrefois l'Education Surveillée) auprès d'adolescents et de jeunes adultes. Il est aussi ancien d'une Eglise Evangélique.

Souvent confronté à des situations dans lesquelles la sexualité tenait une grande place, il a complété sa formation initiale d'éducateur spécialisé, puis de directeur d'établissement, par une licence en psychologie, puis, quand l'occasion s'en est présentée, un Diplôme Universitaire de Sexologie.

«Examinez toutes choses, retenez ce qui est bon» (1Thessaloniciens 5:21). Cette exhortation biblique, valable dans le domaine spirituel, l'est aussi dans celui de la connaissance. Tout enseignement, même et surtout universitaire, doit être revu à la lumière des Ecritures. Quelle richesse d'avoir pu redécouvrir dans la Parole tout un enseignement sur la sexualité, le mariage, la famille !

Fort de sa double expérience, chrétienne et professionnelle, Roger EYKERMAN a mis sa compétence au service des chrétiens pratiquants pour qui les problèmes liés à la sexualité sont particulièrement difficiles à aborder sereinement.

Dans une génération SIDA, qui semble de plus en plus devoir s'assimiler aux «Nuits Fauves», ce cahier met en parallèle l'enseignement immuable de la Parole de Dieu et les données modernes des Sciences Humaines.

ISBN 2-904214-35-6 ISSN 0750-2095

of Conf

(45) Without p
Bishops, on or ab
al Board of Educatio
al control without con

(46) On or abo
authority, or approval of the
custom, and tradition, the Bi
Discipline for the congregati

(47) On or abo
authority, or approval of the
the congregation for a buildi
amount of $2.68 per member.
for the Rocky Ridge Mission B
also at the same meeting, col
Mission work and each member

(48) On or abo
approval, or authority of the
approved Constitution, By-law
pursuant thereto.

(49) On or abo
authority, or approval of the
Committee was approved and en
congregation.

(50) On May 6,
or authority of the congregati
the Bishops arrogated unto th
instruct all church applicants

(51) On or abo
of study courses for Minister
congregation to determine whe
Dortrecht Confessions of Faith

(52) Without pr
congregation, The Bishops, on
election of officers under a r
officers and heads of committe

(53) Without pr
congregation, the Bishops, on
buy a building for the work go
also voted that the congregati
possible.

(54) Without pr
congregation, the Bishops, on
to contribute to the purchase

(55) Without pr
of the congregation, the Bisho
participated in drawing up a c
Sa course was to cont
the congregatio
or ap

M 248.4 Ey97sb 1993
Eykerman, Roger.
Sexualité et mariage :
Bible, famille, ...

248.4 Ey97sb, 1993 c.1
Eykerman, Roger. 047
Sexualite et mariage : Bible, 100230
3 9310 02128890 5
MENNONITE HISTORICAL LIBRARY

GAYLORD S